Mars 2015 • N° 4

Le Journal des Grésouillais



Un contrat départemental pour l'avenir du Village

A vos agendas...

Mars

DIMANCHE 8 MARS
FIESTA CAMPERA
Aux arènes
Organisée par l'association taurine La Peña El Galo

SAMEDI 14 MARS
SOIRÉE DE LA SAINT ELOI D'HIVER
19h00 Salle Pierre Emmanuel

DIMANCHE 15 MARS
LOTO DE LA SAINT ELOI
17h30 Salle Pierre Emmanuel

JEUDI 19 MARS
JOURNÉE NATIONALE À LA MÉMOIRE DES VICTIMES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE, MAROC ET TUNISIE
11h30 Monument aux Morts

DIMANCHE 22 ET DIMANCHE 29 MARS
ELECTIONS DÉPARTEMENTALES
De 8h00 à 18h00 Salle Pierre Emmanuel

MARDI 31 MARS
CARNAVAL DES ECOLES
Salle Pierre Emmanuel

Avril

MERCREDI 1ER AVRIL
VENTE DE FLEURS
14h00 en Cœur de Village
Organisée par l'Association des Parents d'élèves

DIMANCHE 12 AVRIL
TROPHÉE HONORÉ TARDIEU
Aux arènes

SAMEDI 18 AVRIL
JOURNÉE PORTES OUVERTES
De 10h00 à 18h00 Domaine du Grand Fontanille

DIMANCHE 19 AVRIL
CONCERT CLASSIQUE
16h00 à l'église Sainte Marthe de Saint-Étienne du Grès

DIMANCHE 26 AVRIL
JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES VICTIMES ET DES HÉROS DE LA DÉPORTATION

Mai

SAMEDI 2 MAI
FOOTBALL : **TOURNOI DE SIXTE DES COMMERÇANTS**
Au Parc des sports

THÉÂTRE : **« LE SOLDAT DE BOIS » ou « LA VÉRITABLE FAUSSE HISTOIRE DE PINOCCHIO»**
20h00 aux arènes

VENDREDI 8 MAI
COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945
11h30 Monument aux Morts

CÉLÉBRATION DES 80 ANS DE LA CRÉATION DE LA COMMUNE DE SAINT-ÉTIENNE DU GRÈS

VENDREDI 8 MAI
FOOTBALL : **TOURNOI DES POUSSINS**
Au Parc des sports

VIDE GRENIER DES CHASSEURS
Au Marché
Organisé par Au bon vieux temps

DIMANCHE 10 MAI
FÊTE NATIONALE DE JEANNE D'ARC ET DU PATRIOTISME
11h30 Cérémonie au Monument aux Morts

SAMEDI 23 MAI
LE CHEVAL DANS LA VIGNE
Journée organisée par le Domaine de Fontanille
Démonstrations de travaux à l'ancienne à 11h00 et 15h00

MERCREDI 27 MAI
JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE
11h30 Cérémonie au Monument aux Morts

SAMEDI 30 MAI
LOTO DU CENTRE ÉQUESTRE DES ALPILLES
19h00 Salle Pierre Emmanuel
Organisé par l'association Cavalpilles

DIMANCHE 31 MAI
TROPHÉE HONORÉ TARDIEU AUX ARÈNES

Vous souhaitez faire paraître des infos dans le numéro n°5 de juin 2015, contactez le Service Communication avant le 7 mai 2015

Sous réserve de modification par les organisateurs

Le Journal des Grésouillais
Journal d'information de la commune de Saint-Étienne du Grès n°4 mars 2015
Numéro tiré à 1 400 exemplaires
Directeur de la publication : Jean Mangion
Directeur de la rédaction : Claude Sanchez
Rédaction : Claudine Labe
Photos : Mairie, IMAG'in Le Grès, DR
Conception: Delavega Création
Impression : Print Concept
IMPRIM'VERT®

Place de l'Hôtel de ville 13103 Saint Etienne du Grès
communication.mairiedugres@orange.fr
www.saintetiennedugres.com
Suivez l'actualité sur Facebook
www.facebook.com/saintetiennedugres

Le Plan Local d'Urbanisme :

l'expression d'une démocratie participative vivante.

Le Contrat départemental de développement et d'aménagement :

le nerf de la guerre.

Depuis un an, notre majorité municipale travaille à la réalisation de notre plan local d'urbanisme, le PLU, qui remplacera, dans le courant de l'année 2016, le plan d'occupation des sols, le POS.

Ce plan local d'urbanisme se décline en 2 documents :
• le PADD - projet d'aménagement et de développement durable
• les OAP - les orientations d'aménagements et de programmation dits zonages et règlements d'urbanisme.
L'un est l'esprit du plan ; l'autre sa traduction concrète sur le terrain.

AINSI LE PLU, AU TRAVERS DU PADD, S'ARTICULE AUTOUR DE DEUX GRANDES IDÉES :
• La priorité donnée à la centralité du village.
• La mise en valeur de notre cadre de vie.

Ce PADD est le résultat d'une volonté affirmée dans tous les domaines, d'une démocratie participative et donc de l'expression de la volonté des Grésouillais que le vote des élus finalisera.
De très nombreuses réunions se sont tenues :
• Une première réunion publique pour présenter le diagnostic et affirmer la volonté de la majorité municipale.
• De multiples rencontres avec les Grésouillais les plus divers : acteurs du monde agricole ; partenaires de notre politique de sécurité; passionnés de notre histoire patrimoniale, acteurs du monde associatif, acteurs du monde économique; commerçants; artisans; particuliers reçus en rendez-vous tous les vendredis pour répondre à leurs inquiétudes et leur questionnement ; enfin les services de l'état qui nous ont félicités du travail accompli.
• Toutes ces réunions ont abouti à la grande réunion publique du 19 février pour la présentation du PADD, véritable résultante de ces rencontres.
• Le 19 mars, maintenant que tous les avis sont rassemblés, la commission municipale d'urbanisme se réunira en présence, je le précise, de l'équipe d'opposition municipale, afin que tous les élus -sans exception- puissent débattre sur le fond et la forme du PADD.
• En juin-juillet, nous nous réunirons à nouveau pour débattre des orientations d'aménagements et de programmation dits zonages et règlements d'urbanisme, les OAP, sur le même principe participatif.
• Toujours en juin-juillet, après de nombreuses rédactions et réunions, interviendra le vote du Conseil municipal.
• Enfin, au cours du second semestre, débutera la phase d'enquête publique.

Ainsi, nous nous inscrivons dans la continuité d'un même mode de fonctionnement qui prévaut dans notre commune et dont je suis le témoin depuis 32 ans.
Ce PLU, et sa « philosophie » le PADD, seraient restés lettres mortes si nous n'avions pas signé, le 18 février, le contrat départemental de développement et d'aménagement rural avec le Conseil général présenté en commission des finances et voté en Conseil municipal à l'unanimité des voix.

Grâce à la signature de ce contrat, le financement de notre PADD est désormais acquis puisque chacun des projets du contrat départemental de développement et d'aménagement reprend chacun des objectifs de notre PADD :
• Priorité à la centralité du village :
• financement accepté de la requalification des ronds-points de la place Jean Galeron et de la mairie,
• financement accepté pour la requalification de l'ancienne caserne des pompiers en poste de police,
• financement accepté pour la création d'une première place au centre du village avec une densification de l'habitat pour les jeunes et moins jeunes,
• financement accepté des pistes cyclables,
• financement accepté de la restructuration de notre mairie et de notre maison des associations avec accessibilité pour les handicapés,
• financement accepté du réaménagement du camping
• financement accepté des études pour la rénovation de la salle Pierre Emmanuel et des ombrières d'un terrain de tennis et d'un terrain de jeu de boules,
• mise en valeur de notre cadre de vie par la valorisation de notre patrimoine rural et la pérennisation de nos activités agricoles.

SUBVENTIONNÉES À 80 %
C'est donc 80% des dépenses qui seront subventionnées par ce contrat, soit plus de 5 millions d'euros. N'oublions pas les aides déjà perçues en 2014 pour la création de notre crèche, de notre jardin d'enfants, et du mini stade.

Ainsi, de cette fusion entre le contrat départemental de développement et d'aménagement rural et notre PADD est née une perspective historique pour notre village : freiner le développement incontrôlé des lotissements en périphérie pour se recentrer sur un Cœur de Village à l'identité préservée et sécurisé par 39 caméras de vidéo protection.
Un village provençal dynamique que nous serons fiers de léguer à nos enfants.

Jean Mangion
Maire de Saint-Étienne du Grès

LA POLITIQUE MUNICIPALE

Les Vœux de la Municipalité



Vendredi 23 janvier, la première cérémonie des vœux de la nouvelle équipe municipale fut un beau moment. De la logistique à l'accueil, du discours du Maire au buffet, rien n'a été laissé au hasard pour faire de la salle multi activités une salle de réception aux couleurs du village.

Saint-Étienne du Grès Porte des Alpilles est une réalité et peut désormais jouer dans la cour des grands. Il n'est qu'à voir le nombre des Grésouillais présents, de personnalités et d'élus des communes voisines, maires, députés, conseillers généraux, président de la CCI, tous les corps constitués, gendarmerie, sapeurs-pompiers, représentants du Parc naturel régional des Alpilles, représentants des églises, des nombreuses associations Grésouillaises pour s'en rendre compte.
C'est en musique, grâce à La Peña du Grès que les visiteurs ont été accueillis, une première depuis bien des d'années. Un diaporama sur tous les évènements passés au Grès depuis avril 2014 a fait patienter les quelques 450 personnes présentes.

Une année 2014 riche en émotions...

Pour Jean Mangion, *« ... au-delà de nos réalisations et de nos projets, il est important de porter un regard sur ce qui nous entoure, notre village, notre département, notre région, mais aussi l'Europe et le monde. Car 2014 a été une année faite de soubresauts, de provocations mais aussi heureusement de raisons d'espérer. (...)*
Notre territoire c'est tout d'abord notre communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles, le Pays d'Arles, les Bouches du Rhône. Grâce à l'aide apportée par ces différentes entités nous pourrons mettre en œuvre tous nos projets. Leur aide financière est une impérieuse nécessité. »

... et en actions

2014, c'était engagé, nous l'avons réalisé
Réfection de la toiture de l'école, réseaux de la piste cyclable, aménagement du chemin des Buissons, création d'un chemin piéton, amélioration et entretien de la forêt communale.

2014, nous l'avons dit, nous l'avons fait
Un dossier important : celui de la mise en place des rythmes scolaires. Aucune augmentation des impôts locaux. Organisation de la démocratie participative.

2014, vous l'avez demandé, nous l'avons fait
Avec la sécurisation de la voirie, l'équipement du stade, la réhabilitation des salles de l'ancien poste à incendie.

2015, nous l'avons annoncé, nous bouclons les dossiers
Ils sont nombreux en passe d'être bouclés en ce début d'année avec le dispositif 'Papé Mamé Ecole', 'Allo Nez Rouge', le portage des repas et 'Allo mairie'.

2015, nous nous sommes engagés, nous le ferons dès cette année
La municipalité s'engage sur le long terme et cela ne pourra être réalisé que grâce aux subventions demandées au Conseil général pour l'année 2014... et accordées !
Subventions demandées : 1 241 404 €
Autofinancement : 611 024 €
Endettement : Zéro

Aménagement du quartier des Mazets comprenant le jardin d'enfants, la crèche et le mini-stade, la mise en place de la vidéo protection, la valorisation du camping, la rénovation des installations des Services Techniques, l'acquisition de matériel - balayeuse grand modèle, 4x4 pour le Comité Communal des Feux de Forêt-CCFF, la rénovation des sanitaires et des huisseries de la salle Pierre Emmanuel, la sécurisation de la bibliothèque, la mise aux normes sanitaires du local des chasseurs, les réseaux d'eau potable et d'assainissement, l'éclairage des espaces publics...

2015-2018, nous travaillons pour l'avenir de notre village

2015-2016-2017-2018, ce plan quadriennal financé à 80% par le CG 13, permettra de mettre en œuvre tous les projets soutenus pendant la campagne des élections et de construire le Saint-Étienne du Grès de demain.
Budget total : 7 158 100 €
Subventions obtenues auprès du CG 13 : 5 726 480€ (80%)
Autofinancement de la commune sur 4 ans : 357 905€ par an



Ce financement permettra l'opération Cœur de Village, la valorisation des entrées du Village, l'amélioration de l'accessibilité des bâtiments publics, le lancement de la Maison des associations et le démarrage des études pour la réhabilitation de la salle Pierre Emmanuel et pour les ombrières du tennis et des boules.

Ce bilan est ***« … celui d'une année studieuse pour notre équipe municipale soudée par l'amitié et le respect, la réussite espérée ne peut être que la récompense de cet engagement. (…)***

Saint-Étienne du Grès restera un village authentique, embelli, vivant et sécurisé. N'ayons plus peur de nous aimer nous-mêmes avec notre histoire, nos traditions. Voilà mon vœu le plus cher pour cette année 2015».



Découvrir en détail sur site de la Mairie www.saintetiennedugres.com, sur la page Actus/Mairie

Réunion publique autour du PLU et du PADD

Au-delà des sigles, un enjeu capital pour le village

Le Plan local d'Urbanisme qui va se substituer au Plan d'Occupation des Sols, correspond aujourd'hui à une réalité. ***« Nous en sommes à la phase du Projet d'Aménagement et de Développement Durables-PADD et il reste encore beaucoup d'étapes à franchir avant de parvenir à l'élaboration du document final qui impactera la vie des Grésouillais pour les 15 à 20 années à venir »***.

La réunion publique qui s'est tenue jeudi 19 février dans la grande salle de la Mairie avait pour objectif de présenter les grandes lignes et la philosophie générale de cette démarche, car ce PLU devra exprimer un vrai projet stratégique de zonage pour la commune. Le PLU est un document règlementaire qui tient compte des lois et des règlements qui s'imposent à tous comme la directive paysagère des Alpilles, la Charte du Parc Naturel Régional des Alpilles…

Etaient présents autour du Maire Jean Mangion, Claude Sanchez premier adjoint, Edgard Maréchal, adjoint délégué à l'urbanisme, Augustin Teyssier conseiller municipal délégué aux travaux et à la gestion des bâtiments communaux et Camille Le Floch chargée avec Lydia Pastor, de la rédaction du dossier.



Dans la phase d'études et de concertation, avant la phase administrative de consultation, le PADD repose sur un diagnostic et définit la politique de développement envisagée. La commune de Saint-Étienne du Grès, c'est avant tout un territoire remarquable, un réseau hydraulique, un piémont qui s'urbanise mais aussi de grosses difficultés pour les jeunes Grésouillais qui souhaitent s'y installer. C'est un village qui doit trouver sa place entre massif, plaine et


Réunion de présentation du PADD aux services publics concernés.

piémont, tout en maintenant la vie agricole et une urbanisation contrôlée autour de trois pôles : la place de l'église, la place des écoles et la place de la Mairie afin de lui redonner de la lisibilité.

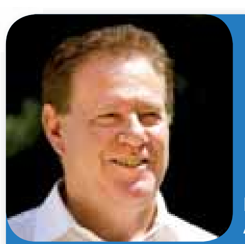
Les orientations du PADD

La priorité est de créer une place centrale en Cœur de Village et de mettre en valeur les richesses naturelles existantes, en maîtrisant le développement urbain sans saturer les équipements existants en adaptant par conséquent les différentes offres de logement, tout en valorisant l'agriculture.
En anticipant sur la croissance des besoins de l'école ou de la station d'épuration, en créant des liens entre les différents quartiers par des cheminements doux en s'appuyant sur la piste cyclable européenne, en mettant en valeur le patrimoine local. A ce titre, un inventaire du patrimoine est actuellement mené par une commission extra-municipale.

Le Calendrier

- Débat lors du Conseil municipal avant l'été 2015
- Phases réglementaires jusqu'à l'été 2015
- Arrêt du document à l'automne 2015
- Enquête publique fin 2015-début 2016
- Approbation du document début 2016

Aujourd'hui, les Grésouillais peuvent être fiers que ce PLU avance de concert quand la commune vient d'obtenir à hauteur de 80% les subventions demandées au Conseil général des Bouches-du-Rhône dans le cadre d'un contrat départemental de développement et d'aménagement pour les années 2015-2016-2017-2018, contrat qui permet de réaliser tous les objectifs fixés dans le PLU et son PADD.


Edgard MARECHAL, Adjoint à l'Urbanisme

« Je me félicite que ce travail autour du PLU se fasse en toute transparence, dans la concertation élus, autorités et administrés, et suscite autant d'intérêt chez les Grésouillais»



AUTOUR DU PLU ET DU PADD

Deux axes forts

• Priorité au centre du village, à la reconquête d'une centralité villageoise par un urbanisme raisonné dans l'esprit d'un village des Alpilles
• Mise en valeur du cadre de vie, des richesses naturelles et agricoles en valorisant le patrimoine local identitaire de la commune.

Ce qu'il faut savoir :

• Le compte-rendu de la réunion publique est disponible en Mairie, à l'accueil ou à découvrir en détail sur site de la Mairie www.saintetiennedugres.com, page Infos Pratiques / Urbanisme
• Un appel à contribution est lancé



Le PLU est en marche, plusieurs réunions ont eu lieu courant février. Cette démarche globale d'élaboration doit être bouclée fin 2015.

• 5 février : présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable - PADD aux personnes publiques associées : services de l'Etat, administrations, Chambres de Commerce et d'Industrie, d'Agriculture, des Métiers et de l'Artisanat, ONF, Parc Naturel Régional des Alpilles, associations de riverains...
Autre sujet : les OAP - Orientations d'Aménagement Particulier- sur les zones à urbaniser.
• 19 février : Réunion publique de présentation et de débat sur le PADD.
• 19 mars : réunion de la Commission d'Urbanisme pour débattre du document à la lumière de tous les avis recueillis.

Un contrat départemental pour l'avenir du Village

Le 18 février 2015 restera un jour historique pour Saint-Étienne du Grès, un tournant dans l'évolution de notre commune ». C'est en ces mots que Jean Mangion a ouvert cette cérémonie de signature du Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement. Ce plan quadriennal d'investissement mis en place par l'équipe municipale durant de longs mois de travail a connu un heureux épilogue avec cette signature en présence de Jean Noël Guérini, président du Conseil général des BDR, de nombreux maires des communes voisines et amies et de Grésouillais.

« Grâce à ces aides financières très importantes du Conseil Général, nous allons mettre en œuvre nos grandes idées avec comme priorité le Cœur de Village et à la mise en valeur du cadre de vie. En signant ce contrat, notre PLU va trouver les moyens financiers nécessaires pour sa réalisation. Sans ces 5 733 680 € de subventions rien n'aurait été possible. (...)
C'est donc une journée historique, la rencontre d'un Plan Local d'Urbanisme et d'un contrat de développement qui vont permettre au village de se développer en se recentrant, en arrêtant le développement incontrôlé de lotissements, tout en gardant son caractère de village provençal, un village qui a compris que trop se développer ou rester sur ses acquis, ne peut signifier que le début de la fin. Notre force, c'est de pouvoir vivre à la fois sur l'urbain et sur le rural. »
Chacun a pu ensuite apprécier un buffet corse, en honneur au président du CG 13.



Pour une meilleure qualité de vie

La crèche, le jardin d'enfants et le mini-stade tiennent à cœur à la nouvelle municipalité. La crèche est un projet mené en collaboration, par la Mairie, l'ADMR et le groupe NGE. Le bâtiment sera construit par l'ADMR sur un terrain de la municipalité viabilisé par la société NGE et accueillera sur une superficie de 200 m2, plus d'une vingtaine de lits. A proximité, seront installés un plateau multisports et des jeux d'enfants. Le terrain, les équipements et la voirie, sont mis à disposition de l'ADMR par la mairie dans le cadre d'une convention. Ces nouveaux équipements sont situés à proximité de la Mourgue des Alpilles et de la salle multi-activités pour développer des liens intergénérationnels.

Montant total du contrat départemental : 7 158 100 €

Participation du CG 13 : 5 726 480 € (80%)

- Aménagement du chemin de la Malautière (accès crèche et aires de jeux) : 337 050 €
- Aménagement du boulevard du Général de Gaulle : 1,2M€
- Aménagement de la place centrale : 1,7M€
- Aménagement de la place Jean Galeron : 478 100€
- Mise en accessibilité et réaménagement de la Mairie : 339 862 €
- Création d'un poste de Police municipale : 420 000 €
- Création d'une Maison des Associations : 547 800 €
- Aménagement du Camping municipal : 211 000 €
- Création de réseaux d'eau potable et eaux usées RD 99 : 617 813 €
- Esplanade de la Mairie : 1,1M€
- A l'étude trois projets importants: rénovation de la salle polyvalente Pierre Emmanuel, création d'ombrière pour les terrains de pétanque et de tennis, sécurisation de l'accès au complexe sportif et au Centre de secours.

Les élections départementales, ce qui change

En 2015, les cantonales deviennent les départementales, les conseillers généraux deviennent des conseillers départementaux. Aux élections des 22 et 29 mars, nous votons dans une nouvelle circonscription - Salon 1 canton n° 26 - avec deux conseillers départementaux, un homme, une femme, loi du 17 mai 2013 oblige. C'est ainsi que les cantons et les départements créés par la Révolution Française vont peu à peu se réduire comme peau de chagrin.

Le département des Bouches-du-Rhône va passer de 57 à 29 circonscriptions, de 57 conseillers généraux à 58 conseillers départementaux. 68000 habitants, 15 communes, du Grès à la moitié de Salon.

A Saint-étienne du Grès : 2 bureaux de vote, 1 seul lieu, la salle Pierre Emmanuel de 8h à 18h.





Pour mieux comprendre les enjeux des élections départementales

Jean Mangion et une délégation de son conseil municipal ont reçu Martine Vassal, candidate UMP à la présidence du Conseil général des Bouches-du-Rhône.

Elle est venue présenter son programme pour les prochaines élections départementales et a déclaré ***« souhaiter maintenir l'aide aux petites communes dans les conditions actuelles »*** précisant ***« en effet les petites communes ont besoin d'une aide importante par rapport à leur taille car leur autofinancement est très réduit »***.

Elle a par ailleurs confirmé ***« ...la présence de la métropole aux portes du Pays d'Arles, ce qui devrait être un atout. Aux communautés de communes et au Pays d'Arles de lancer des ponts... »***.
Enfin, elle a souhaité que ***« ...les communautés de communes et le Pays d'Arles, après la rédaction du SCOT, puissent réfléchir rapidement avec les instances nationales et le Conseil général à la structure qui pourrait regrouper ces communautés en préservant leur caractère rural ... »***.
Jean Mangion l'a remercié de cette intervention ***« qui est positivement perçue par les élus locaux, position que je soutiens depuis mon élection et qui a été confirmée lors de la visite de notre sénateur-maire, Jean-Claude Gaudin... et lui a souhaité bonne chance pour son challenge »***.



Samedi 14 février, autour d'un café-croissant, les élus du Grès ont reçu les candidats représentant la liste UMP-UDI dans le canton de Salon 1, Marie-Pierre Callet, conseillère municipale à Maussane les Alpilles et Henri Pons, maire d'Eyguières.
Ces derniers ont clairement confirmé les propos de Martine Vassal et salué le positionnement de Jean Mangion.

La Galerie des Maires

Le 10 décembre, à l'occasion du dernier Conseil municipal de l'année 2014, un « conseil marathon », Jean Mangion a inauguré la Galerie des Maires qui ont présidé aux destinées de la commune depuis sa création en 1935. En effet, depuis, le 2 avril 1935 à 17h30, Saint-Étienne du Grès n'est plus un hameau dépendant de Tarascon mais une vraie commune, un village à part entière.



Jean Mangion dévoile les portraits en présence de Louis Lebre, de Pierre Castoldi Sous-préfet d'Arles et Robert Del Testa.

En présence de Louis Lebre, de Robert Del Testa et des familles des différents maires, les portraits de cinq maires ont été dévoilés sur les murs de la salle du conseil et veillent dorénavant sur la nouvelle équipe. De Jean Galeron maire de 1935 à 1939, André Vidau de 1945 à 1961, Louis Lebre de 1961 à 2001, Robert Del Testa de 2001 à 2014 jusqu'à Jean Mangion depuis les dernières élections municipales de 2014.

Le Pays d'Arles dit non à une « Interco » unique

Le souhait de voir réunies les différentes communes du Pays d'Arles ne s'est pas fait. La CCVBA et la CARAD ont refusé la transformation du Syndicat mixte du Pays d'Arles en Pôle d'équilibre territorial et rural, seule l'ACCM a voté pour. Où se trouve le bon chemin ?



Entretien avec Jean Mangion...

« En 2020, le département des Bouches-du-Rhône devrait subir de profondes transformations. Ne demeurera dans les Bouches du Rhône que Marseille Métropole et le Pays d'Arles, regroupant Crau - Camargue - Arles - Montagnette, Terres de Provence et Vallée des Baux-Alpilles. Mais la question est de savoir, pour quel Pays d'Arles ?

Dans les 10 ans à venir, le challenge va être de décider où l'on veut aller et avec qui, un choix difficile à faire. Nous avons un an pour rédiger un projet et trouver la structure adaptée. Pourquoi pas un PETR - Pôle d'équilibre territorial et rural, mais à partir d'un projet commun.

Pour notre village, l'avenir passe par une volonté de développer une nouvelle attractivité liée à une volonté plus fine axée sur des produits de qualité. Comme par exemple, l'histoire du village, son aspect culturel à travers la mise en valeur du petit patrimoine rural et ses oratoires, chapelles, croix...Cela passe également par l'organisation d'un tourisme «vert», agrotourisme, cyclotourisme et tourisme équestre, par le développement d'une petite hôtellerie, du camping municipal et des chambres d'hôtes et aussi par une meilleure utilisation culturelle de la salle Pierre Emmanuel.

Sans oublier le développement agricole et économique en revitalisant le Cœur de Village, autour de la future place, de la crèche, d'une piste cyclable menant aux villes voisines. L'objectif étant d'éviter que les commerces du village disparaissent.

Tous ces projets sont nécessaires si l'on souhaite maintenir une certaine qualité de vie à laquelle les Grésouillais tiennent beaucoup.

Grâce à tous les moyens de communication mis en œuvre par le service communication de la mairie, sous la houlette du premier adjoint Claude Sanchez, vous serez informés « en temps réel » de tout évènement, projet...

Votre avis nous intéresse, c'est cela la démocratie participative ».

L'hommage aux victimes des attentats de janvier 2015



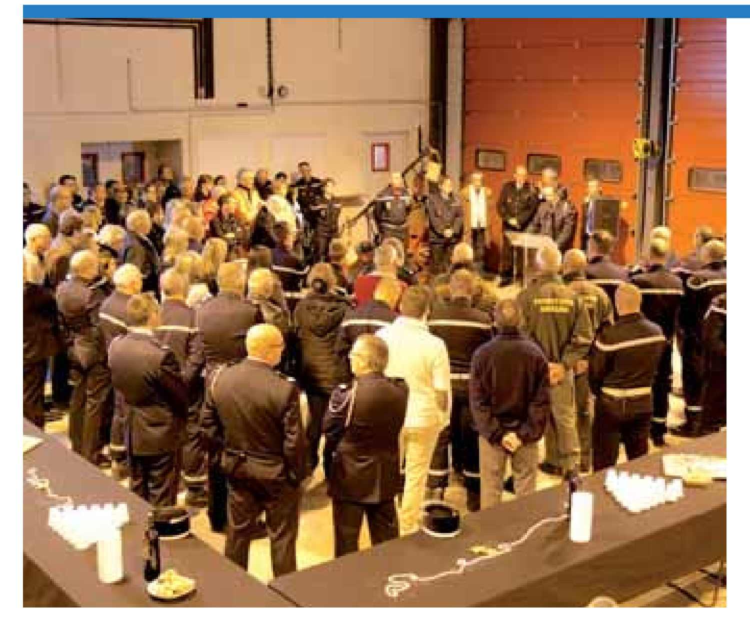


Charlie Hebdo, ils sont morts mais leurs dessins nous suivront à jamais.
Une journée noire qui, comme pour le 11 septembre aux Etats Unis, laissera des traces dans les esprits et sera un rappel pour chacun d'entre nous de faire un pas, un grand pas pour la défense de nos libertés et de notre démocratie.

Dimanche 11 janvier 2015, la France s'est rassemblée pour honorer les 17 personnes abattues lâchement par trois terroristes. A cette occasion, la Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles a organisé à Saint-Rémy de Provence une marche républicaine réunissant les citoyens des communes des Alpilles.

Une foule de 6000 personnes s'est retrouvée place de la Mairie pour effectuer ensuite un tour de ville dans le recueillement et la dignité. Les participants étaient si nombreux qu'une véritable boucle s'est formée sur le cours. La municipalité de Saint-Étienne du Grès a participé à cette manifestation, unie autour de son maire Jean Mangion, de ses adjoints et conseillers municipaux ainsi que de nombreux Grésouillais. Tous avaient arboré sur leur veste « Sian touti Charlie ». L'hommage de la Provence de Mistral face à cet attentat aveugle et imbécile.

La Sainte Barbe



Le 11 décembre, par un froid piquant, s'est déroulée l'édition 2014 de la cérémonie de la Sainte Barbe au centre de secours de Saint-Étienne du Grès. Pas facile de rester au garde à vous pour les sapeurs-pompiers mais aussi pour les visiteurs !
Salut au drapeau, revue des troupes par le Colonel Grégory Allione, directeur départemental, Eric Vossier, chef de centre et des maires du Grès et de Mas Blanc, dépôt de gerbes en l'honneur des disparus. Un hommage fort à l'action et au courage des soldats du feu.

Pour Jean Mangion ***« les Grésouillais sont fiers d'avoir un centre de secours au village dirigé avec force et brio par Eric Vossier et son adjoint, René Plan et des pompiers toujours disponibles. Si l'on ajoute à cela l'action du Comité Communal des Feux de Forêts, nous avons au village une grande capacité d'intervention».***

Les nouveaux Grésouillais reçus en Mairie



Samedi 14 février a été pour la municipalité, une journée au programme chargé. De la visite de candidats aux prochaines élections départementales, à la tenue du conseil municipal pour terminer par le traditionnel repas de l'Amitié offert aux aînés du village.

Et entre temps, réception des nouveaux Grésouillais. Ils ont été 150 à venir s'installer au Grès en 2014. Quoi de plus convivial qu'une rencontre autour d'un verre et d'un buffet pour faire connaissance avec l'équipe municipale, lier des relations de travail ou d'amitié , pour se mettre dans le bain du village et découvrir ce que l'on peut y faire..
Un beau moment du « bien vivre ensemble » qu'il convient de renouveler dans les années à venir.

LES DÉCISIONS PHARES DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du 14 février 2015 placé sous le signe du mieux vivre au Grès

Samedi 14 février 9h30, jour et heure inhabituels pour ce premier conseil municipal de l'année consacré au mieux vivre des Grésouillais.

Parmi les décisions :

• Vote du dispositif « Allo Nez Rouge » pour sécuriser les déplacements festifs des jeunes Grésouillais. Mise en œuvre pour la Féria de Pâques à Arles.

• Octroi d'une subvention exceptionnelle à l'école élémentaire pour l'exercice 2015.

La sécurité est aussi une priorité

• Vote de l'autorisation de verbalisation par la Police municipale à travers le PV électronique, avec l'affirmation d'une volonté unanime du Conseil municipal. Plus de passe-droit possible, le PV est envoyé directement sous forme dématérialisée au Centre de traitement de Rennes.

• Vote de la convention de coordination entre la Police Municipale et la Gendarmerie nationale pour une meilleure collaboration des forces de police sur la commune.

L'aménagement de la commune

• Choix de la société CORUSCAN pour le projet d'aménagement d'une centrale photovoltaïque sur le marché. Si ce programme est sélectionné dans le cadre de l'appel d'offre européen, ce sera un loyer annuel de 65 000 Ð qui sera versé à la Commune pendant 30 ans. Ce sera aussi ombre et protection contre la pluie pour les utilisateurs du marché.

• Demande de subvention au CG 13 pour une aide aux travaux de rénovation du marché aux fruits et légumes. Montant total 2015 : 75 000 € HT, début des travaux octobre 2015

• Dans le cadre de la compétence « traitement des déchets », la gestion de la déchetterie incombe désormais à la CCVBA : vote de la Convention de mise à disposition d'un véhicule (tractopelle) et d'un fonctionnaire territorial.



Les débats du Conseil à écouter sur le site Internet de la Mairie : www.saintetiennedugres.com/conseils-municipaux

LA VIE ÉCONOMIQUE DU GRÈS

L'agriculture richesse d'hier et de demain, au coeur de l'activité



Une activité vitale pour la commune, par le rôle qu'elle doit jouer et le dynamisme qu'elle peut apporter.

Le soutien apporté par la municipalité a pour but de :

1. Protéger le foncier agricole dans le cadre du plan d'urbanisme. Ce qui signifie préserver les mas, les fermes et autres bastides, faciliter l'accès au foncier agricole en travaillant à travers le PLU en relation avec les responsables des organismes agricoles et du ministère de l'Agriculture

2. Valoriser les productions agricoles en développant les démarches de sensibilisation vers l'extérieur, participer à la diversification des circuits de commercialisation.

3. Développer l'agrotourisme en liaison avec la vie culturelle et touristique.

4. Se rapprocher de la Chambre d'agriculture du département pour encourager une agriculture respectueuse de l'environnement, aider nos agriculteurs à s'adapter aux nouvelles formes de culture, encourager les petites structures maraîchères spécialisées, relancer la filière maraîchère et l'arboriculture, travailler avec la SAFER pour favoriser l'installation d'agriculteurs.

Interview de Béatrice Pelouzet, conseillère municipale déléguée à l'agriculture



Comment envisagez-vous de protéger le foncier agricole ?

« Suite à un diagnostic fait par la Chambre d'agriculture et soutenu par la SAFER, un courrier a été adressé à tous les agriculteurs de notre territoire. Pour le Grès, l'étude concerne avant tout le secteur sud-est de la commune entre Fonchâteau et le Moulin de la Croix avec 93 propriétés appartenant à 165 propriétaires

Notre objectif pour protéger le foncier : redynamiser ce secteur qui voit se développer les résidences secondaires, les jardins d'agrément et les terrains en friche. Dans le même temps le nombre d'exploitations agricoles diminuent. Et pourtant les atouts de ce secteur sont nombreux : il n'est pas concerné par les inondations, il dispose d'un réseau dense de haies et il est irrigué par le canal des Alpines. Sans oublier les appuis possibles dans le cadre de l'animation foncière avec le Parc naturel régional des Alpilles.
Notre idée : encourager l'installation de petites structures maraîchères spécialisées avec un développement à la vente directe. Il est important de préserver la richesse agricole. Pour cela, il est nécessaire de favoriser le développement local et éviter la surenchère des terres agricoles. Il faut garantir la pérennité du foncier et le rendre accessible.

La commune doit servir de relais pour informer les agriculteurs des possibilités offertes par une convention d'animation foncière. Nous travaillons dans le cadre du PLU sur les mesures à prendre en zone agricole pour soutenir une agriculture respectueuse de l'environnement, accompagner la valorisation des produits et faire (re)connaître l'agriculture du village à la population locale.

Notre ambition : le maintien d'une agriculture dynamique essentiel pour le territoire de la commune. C'est un enjeu à la fois économique, environnemental, alimentaire, paysager et lié à la prévention des risques. C'est avant tout un enjeu humain.
Le PLU, les actions mises en place et celles à venir permettront de réaffirmer la place de l'agriculture dans la vie de notre Village ».

Quelques CHIFFRES

- **2904** ha
- **20% des emplois** de la commune dans le secteur agricole
- Diminution du nombre d'exploitations en 20 ans
- **31 exploitations professionnelles** recensées (dont 34% en grandes cultures)
- **170 emplois** directs
- **3 exploitations viticoles** engagées dans une démarche de qualité (bio, AOC)

Le Marché aux fruits et légumes

Le premier marché a vu le jour sur la place de la mairie en 1935, décision prise lors du premier conseil municipal de la nouvelle commune devenue indépendante de Tarascon.

Jusqu'en 1947, il ne se développe pas beaucoup mais après la guerre, la forte demande en fruits et légumes pousse les agriculteurs à changer de productions et à s'orienter vers les cultures légumières et maraîchères de plein-champs. De 1947 à 1974, sa spécialité est le haricot fin. Il est un des plus importants marché d'après-midi de la région, il est aussi vital pour tous les petits producteurs locaux.



Yves DURAND,
Adjoint Délégué au Marché, à la forêt et à la chasse

« Pour le poste de directeur du marché et suite à plusieurs candidatures de gens du village et de la région, le choix de la commission du Marché s'est porté à l'unanimité sur Jean Pierre Bertrand. Sa bonne connaissance des rouages, sa motivation pour s'investir dans ce poste et en pérenniser les activités ont été déterminants dans notre choix. »

Question à Jean Pierre Bertrand, directeur du Marché aux fruits et légumes

Vous venez de prendre la direction du marché, quelle première analyse faîtes-vous ?

Le Marché du Grès représente pour le village une source importante de revenus qu'il faut maintenir et développer.
Aujourd'hui, il y a deux priorités :
1. Remettre le marché, bâtiments, équipements en l'état car l'outil est fatigué
2. Prévoir une réorganisation du fonctionnement en saison d'été au niveau de la fréquentation pour la sécurité des usagers



L'entretien des équipements et des installations devient urgent car depuis une dizaine d'années rien n'a été fait. Travaux de peinture, clôture et portail, éclairage, cabines, taille des arbres. C'est le prix à payer pour maintenir ce marché en bon état de marche.
Par ailleurs, nous avons dû affirmer certaines règles de fonctionnement.
Pour des raisons d'équilibre budgétaire, il n'est pas possible d'ouvrir le Marché le matin car il faudrait avoir plus de guichetières. L'objectif est de maintenir sur la mandature le niveau global de la redevance du marché.

Or, ce marché représente un fort atout pour la commercialisation des produits de notre région par la vente directe aux professionnels et aux particuliers. Il peut être encore plus attractif et rentable.

Comment en faire un marché d'avenir ?

Il faut aller bien au-delà des services proposés aujourd'hui, comme par exemple :
• Organiser des manifestations liées au monde agricole ou touristique comme le jardinage de loisirs, les foires agricoles, les foires aux bétails...
• Optimiser l'espace en développant des activités nouvelles et rémunératrices en dehors des jours de marché en liaison avec la Commission tourisme, commerce et artisanat
• Rechercher des pistes d'utilisation de l'espace viabilisé et des bâtiments. Le projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur la partie nord du marché en est un bon exemple.
• Construire des bâtiments pouvant accueillir des chaînes d'emballage, de découpage, des frigos pour conserver les produits, des espaces de conditionnement permettant ainsi l'amélioration des conditions de travail et la revalorisation des agriculteurs sur le marché
• Communiquer sur l'activité du Marché au-delà des frontières locales.

Des chiffres
Superficie : **9 hectares**
Chiffre d'affaires 2014 : **649 767, 80 €**
Chiffre d'affaires 2013 : **633 578,80 €**

Nombre d'entrées en 2014
Vendeurs : **61 342**
Acheteurs: **32 159**
Particuliers : **17 457**

A propos de la fermeture de la clôture du Marché

Vers l'entrée des Pompiers
Vers le rond-point de la Poste

Accès et cheminement prosoires.

La fermeture de la clôture pour sécuriser le marché 7 jours sur 7 entraîne une gêne pour les administrés qui avaient l'habitude de traverser cet espace pour rejoindre ou revenir du stade ou pour accéder à la piste cyclable. Trois décisions ont été prises :

- 2 portillons d'entrée vont être installés aux 2 extrémités du marché pour le passage des piétons, cyclistes et les poussettes. Les jours de marché (lundi, mercredi et vendredi après-midi) ils seront fermés. Hors jour de marché, ils seront maintenus ouverts.

Entrée interdite en dehors des horaires d'ouverture du marché

- Dans l'attente de leur installation, 2 accès marché resteront ouverts hors jour de marché.

Lutte contre la grêle

Inondation, gel, forte pluie, l'agriculture doit depuis toujours faire face à des évènements climatiques qu'elle ne maîtrise pas. Des évènements qui en quelques minutes peuvent anéantir des cultures entières. Pour les orages de grêle il n'existe aucun classement en « zone de grêle ». D'où l'importance du rôle de prévention pour pallier à ces effets dévastateurs.

Bon à savoir : avec Previgrêle, réseau de lutte contre la grêle, la Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles prend en charge financièrement le fonctionnement des générateurs au sol installés sur nos territoires.



Pour en savoir plus :
www.anelfa.asso.fr ou civam84@wanadoo.fr

Les pépinières Rouy et leur action avec les Esat

Les pépinières Rouy ont été créées en 1880, déjà 5 générations aux manettes de la société depuis le fondateur Raymond Rouy. Une expérience de 130 ans et une spécialité : la production de fruitiers destinés aux arboriculteurs puis la création de jardins.
Au fil des ans l'évolution s'accélère, tant au niveau de l'activité que de la structure et de l'implantation des sites. En 2004 la direction commerciale s'établit définitivement sur Le Grès au Mas de Baumelle.



Pierre Jourcin (à gauche) avec les salariés de son entreprise.

Rencontre avec Pierre Jourcin, PDG des pépinières Rouy

***« Rouy, c'est une entreprise familiale à taille humaine dédiée au monde du paysage.
Grâce à la réactivité et la compétence de nos 19 salariés, l'entreprise a su relever les défis d'adaptation et se positionner ainsi parmi les premiers producteurs français. Elle a su également développer une politique centrée sur le respect de l'homme et de l'environnement en coopérant avec les acteurs sociaux et les structures de formation de la région.
En 1995, nous avons mis en place un partenariat avec un Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT-anciennement Centre d'Aide par le travail) du Pays d'Arles.
Notre volonté, favoriser l'insertion professionnelle de jeunes adultes handicapés. L'établissement est installé sur Arles, il s'étend sur près de 45 hectares en production et plus de 1200 espèces. Ses salariés travaillent pour nous dans une unité de production de plantes en conteneurs ».***



*Pour en savoir plus :
www.rouy.net
Ouverture au public du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00. Tél. 04 90 49 13 13*

> L'ARTISANAT, UNE AUTRE FORCE DU GRÈS

Les artisans et les entreprises artisanales face aux marchés publics

Les nouveaux chantiers et les travaux effectués par le privé comme par le public subissent un net ralentissement.
Tous les élus des différentes communes du Pays d'Arles ont pris conscience de cet état de fait et ont exprimé la volonté d'y faire face car les petites entreprises et les artisans constituent la plupart du temps le premier employeur d'un village. C'est le cas à Saint-Étienne du Grès.

Pourtant bon nombre de ces petites structures connaissent des difficultés de plus en plus grandes pour accéder aux marchés publics et répondre aux appels d'offre.

De nombreuses questions se posent : comment fonctionnent ces marchés, comment appréhender le « mémoire technique » nécessaire à toute réponse à un appel d'offres, comment fixer le prix des travaux, quel est l'impact du prix sur la décision de choix, quels sont les critères à prendre en compte pour essayer d'obtenir un marché.

Nathalie GIBELIN, Déléguée au Commerce et à l'Artisanat

« L'artisanat tout comme le commerce sont des piliers de développement d'un village, sans eux le village se meurt » .

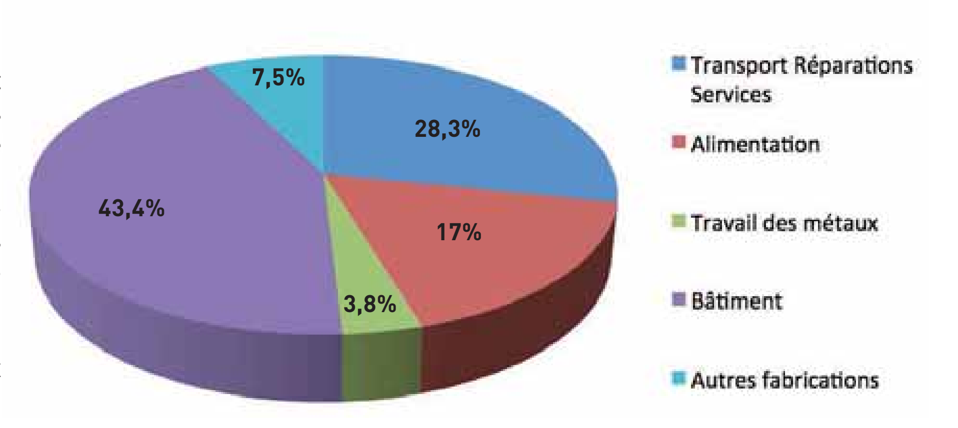
Pour ces entreprises, la recherche de nouveaux marchés auprès du domaine public devient une nécessité, nécessité qui s'accompagne de nombreuses contraintes et de beaucoup de travail pour des petites structures peu habituées à ce type de débouchés.
Pour surmonter ces difficultés, un rapprochement avec la Chambre de commerce et d'industrie, avec la Chambre des métiers et de l'artisanat s'impose pour accompagner les entrepreneurs et développer des synergies profitables à l'activité économique du village.

Pour toute information sur les Marchés publics se reporter à l'encart paru dans le Journal des Grésouillais n° 3 de décembre 2014

L'artisanat, première entreprise du Grès

Les artisans doivent surmonter de plus en plus d'obstacles pour exercer leur activité dans les cœurs de villes et les pôles commerciaux, ils ont pourtant un rôle majeur à jouer par le lien social et l'animation qu'ils maintiennent et cela grâce à leur savoir-faire, leur accueil et leurs conseils.

La commune de Saint-Étienne du Grès a engagé de nombreuses procédures allant dans ce sens à travers le PLU en cours d'élaboration. Pour maintenir l'économie traditionnelle et encourager la diversification des activités, le développement économique doit être pensé en lien avec les zones d'activités et le développement d'une offre touristique variée. L'intégration au sein du Parc Naturel Régional des Alpilles est un atout qui doit permettre de répondre aux attentes d'une clientèle potentielle.



Au Grès, l'artisanat c'est :

53 entreprises dont 19 dites de proximité (alimentation, coiffure…)
38 salariés et une croissance annuelle de 12% sur 5 ans (2009/2014)
Mais ce sont aussi 21 entreprises dont le gérant a 50 ans et plus, ce qui pose le problème de leur pérennité dans le village.

Flash sur un jeune artisan



Damien Fernandez entouré de ses deux apprentis.

Damien Fernandez, originaire du village, s'est installé dans la commune en 2011. Muni d'un CAP et d'un BP professionnel, nommé meilleur apprenti à la sortie de son école, il a la tête sur les épaules et déjà une belle expérience derrière lui.

Mais comme nul n'est prophète en son pays, il souhaite aujourd'hui se faire connaître des Grésouillais.

Vous cherchez quelqu'un qui installe, entretien, dépanne, vous êtes un particulier, un commerçant, une entreprise ! Vous avez besoin d'un spécialiste en électricité générale, chauffage, climatisation ou alarme…



Pour en savoir plus :
Tél. 06 16 45 02 97 - fernandez.damien@live.fr



Demandez le père, la mère, la fille...

Dans la famille Maureau, vous connaissez sans doute les parents Annie et Olivier, maîtres es-poissons, Aujourd'hui, comptez aussi avec Anne, leur fille, qui travaille à leurs côtés avec un but : développer l'activité traiteur et les réceptions pour les particuliers, les professionnels et les collectivités.

Son maître mot : des produits du terroir, de qualité et de saison. Elle œuvre tous les jours avec une idée en tête : améliorer sans cesse la présentation de son offre traiteur en lui donnant une autre dimension, mais toujours dans la même ligne : du poisson, oui mais pas que !

Ses cuisines et le laboratoire sont sur Arles, mais son souhait est de venir s'installer sur le village. A noter qu'Anne réalise elle-même son saumon fumé et que la maison Maureau possède sa propre production d'huîtres à Port Saint Louis du Rhône.
Si l'idée de départ, c'est la poissonnerie, le côté traiteur est une opportunité à saisir en misant sur la qualité, la diversité et l'originalité de ses créations. Et elle en est convaincue : une formation continue en cuisine est source d'originalité et de nouvelles recettes... elle a beaucoup d'imagination !


N'hésitez pas à la contacter
Tél. 06 17 91 49 20

Le Grès dans le Top 10 des villages attractifs

Etre dans le haut du tableau, dans le Top 10 des villages qui voient leur population augmenter : une belle reconnaissance pour le village, un bel atout économique. Ce classement résulte d'une étude menée par l'Insee sur l'évolution de la population municipale dans la période allant de 2006 à 2012. Résultat : certains villages explosent, d'autres chutent. Certains se maintiennent, le Grès se hisse dans le Top 10 !

Avec une évolution de 8,3%
et une population passant de 2111 à 2302 habitants.



Comment peut-on justifier cette place ?
Réponse de Jean Mangion
« Tout d'abord, une politique historique d'un caractère villageois préservé ; par ailleurs, notre projet de PLU, lancé il y a 2 ans, qui vise à requalifier le centre du village et développer une politique d'habitat contrôlé pour répondre aux différentes demandes des Grésouillais. vont dans ce sens et ont convaincu des habitants potentiels à venir d'installer au village.

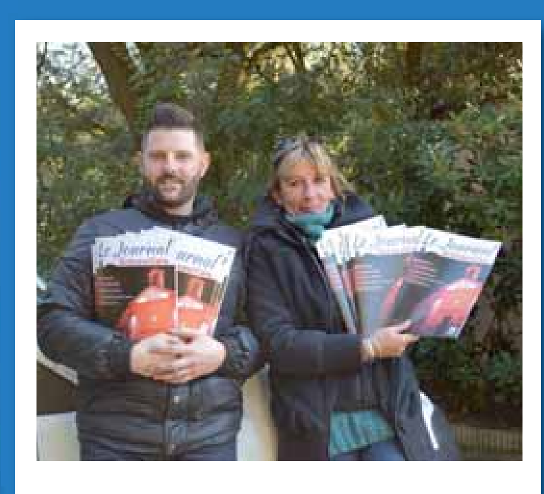
Enfin, la vie associative très dense, les associations sportives nombreuses et actives, les projets de crèche, jardin d'enfants, mini stade sont aussi des éléments déterminant dans leur choix».



16 DÉCEMBRE
Noël des commerçants



12 DÉCEMBRE
Noël des employés municipaux



22 DÉCEMBRE
Distribution du Journal
des Grésouillais

20 DÉCEM
Petit N
des Gréso



10 DÉCEMBRE
Noël au Rayon de soleil



11 JANVIER
Sian touti Charlie



15 DÉCEMBRE
Noël des écoles à la Mourgue
des Alpilles



23 JANVIER
Voeux de la Municipalité



14 FÉVRIER
Visite Henri Pons
et Marie-Pierre Callet



4 FÉVRIER
Formation artificier
aux Services Techniques



Insta


11 DÉCEMBRE
Chants de Noël
par les enfants du Catéchisme


18 DÉCEMBRE
Déjeuner des anciens



1ER MARS
Les médaillés militaires


MBRE
oël
uillais


23 JANVIER
Voeux de la Municipalité


29 JANVIER
Plantation de l'amandier

20 DÉCEMBRE
Petit Noël
des Grésouillais


22 FÉVRIER
Visite de la délégation japonaise
avec la CCVBA


2 FÉVRIER
llation d'un paratonnerre
à l'église


5 JANVIER
Voeux à la Maison de retraite

Retrouvez toute l'actualité du Village au jour le jour sur notre page Facebook.
www.facebook.com/saintetiennedugres

LA SÉCURITÉ DANS LE VILLAGE

Le Conseil de sécurité

La démocratie participative n'est pas un vain mot pour la municipalité de Saint-Étienne du Grès : pour preuve, la réunion du premier Conseil local de sécurité, lundi 17 novembre.
Son objectif : débattre des problèmes de sécurité, proposer de nouvelles actions, identifier des solutions. Ce conseil a réuni autour de la table, des représentants de la Préfecture, de la Gendarmerie nationale, la Police municipale, les Sapeurs-pompiers, le Comité communal des feux de forêts, l'Office National des Forêts, la commission municipale Sécurité et tous les Grésouillais concernés par la notion de sécurité dans un village au demeurant tranquille.



Le Conseil de Sécurité, une participation citoyenne au débat
Trois thèmes ont été abordés pour « Mieux vivre en sécurité à Saint-Étienne du Grès » : la prévention, la dissuasion, sans oublier la répression.
De nombreuses propositions ont été faites au cours de cette réunion, en particulier :
- Dispositif Voisins vigilants encadré par les pouvoirs publics (en cours).
- Extension par phase de la vidéo protection que le Conseil Général vient de subventionner (appel d'offre lancé).
- Extension de l'éclairage public (étude en cours).
- Développement de la surveillance par la Police Municipale des maisons pendant les absences de longue durée, ou des résidences de vacances (en place).
- Renforcement des pouvoirs de la Police Municipale en matière de sécurité routière (voté en Conseil municipal).
- Verbalisation électronique (PVE) face aux infractions routières (voté en Conseil municipal).
- Respect du feu tricolore (à l'étude avec les services de l'État).
- Multiplication des contrôles de la Police municipale sur le Marché aux fruits et légumes.
- Sécurisation des voies publiques et du stationnement à l'occasion des fêtes.
- Implantation de chicanes amovibles pour casser la vitesse rue de la République.

La vidéo-protection
Cette mesure vise avant tout à être dissuasive et rassurante. 39 caméras vont être installées, dans un premier temps en Cœur de village, avenue de la République, de l'église à la Mairie et autour des bâtiments publics. Elles permettront la surveillance de la voie publique nuit et jour et la diminution des vols, effractions et dégradations. Les agents de la Police municipale pourront consulter les images à tout moment. Même si ce système de protection ne remplace pas la présence humaine, son effet dissuasif est tel qu'il permet d'éviter bon nombre de problèmes.

Le PVE : le procès-verbal électronique
Ce nouveau système de verbalisation a été voté au Conseil municipal du 14 février. Il visera avant tout les stationnements sur des emplacements interdits ou réservés, le non-respect de l'arrêt minute ou des places réservées aux handicapés, les passages piétons, les sens interdits...



Question à : Jean François Galeron



Vous êtes président du Conseil local de sécurité, quelques conseils et que faire si vous êtes victime d'un cambriolage ?
« Quelques précautions et un brin de bon sens pourront vous éviter beaucoup de soucis liés à un cambriolage.
Comme par exemple d'inscrire vos nom et adresse sur votre trousseau de clés, ne pas laisser vos clés sous votre paillasson ou dans la boîte aux lettres, enregistrer votre adresse à « domicile » sur votre GPS voiture.
La nuit par exemple surtout l'été ne laissez pas des fenêtres accessibles ouvertes.
Avant de laisser quelqu'un pénétrer chez vous, assurez-vous de son identité. Demandez à voir sa carte professionnelle si nécessaire au cas où la personne se réclamerait par exemple de la Mairie.
Enfin, placez vos bijoux, cartes de crédit...hors de portée et ne les laissez pas visibles de l'extérieur. Sans oublier de signaler à la Police Municipale tout ce qui vous semblerait anormal, c'est déjà être un Voisin Vigilant !»

Zoom ...sur les deux policiers municipaux



Si le Maire est l'autorité compétente pour garantir la sécurité de ses administrés, la Police municipale est indispensable à la vie de la commune à travers ses multiples missions. Au quotidien, Didier Szewczikowski et Eric Auphan sont présents pour aider, renseigner, surveiller, contrôler, toujours à l'écoute des citoyens et de leurs attentes en matière de sécurité.

Leurs missions : le service et la disponibilité

Aujourd'hui la Police municipale propose un service de surveillance de domicile lorsque les habitants s'absentent pour plusieurs jours. Dans le cadre de ses rondes, elle gardera un œil vigilant sur les propriétés signalées. Didier et Eric sont également présents sur toutes les manifestations organisées dans le village, qu'elles soient liées à la Mairie, aux sports ou aux associations. A noter que pendant les fêtes de fin d'année, ils effectuent des rondes auprès des commerçants au moment de la fermeture des magasins. Un jour ou l'autre, il leur faudra du renfort.



Catherine VÉRAN,
Déléguée à la sécurité et aux affaires de la défense

« Avec la signature de la Convention de coordination, les liens entre la Gendarmerie nationale et la Police municipale se sont resserrés, ce qui est une bonne chose pour le maintien du bien-vivre au Grès et la résolution de tous les petits soucis du quotidien que peuvent rencontrer les Grésouillais ».

Vous pouvez remplir le formulaire disponible sur le site Internet de la mairie à la page Infos pratiques / Police municipale.


www.saintetiennedugres.com/police-municipale

Ouverture du poste de police municipale du lundi au vendredi
Tél. 04 90 49 16 55
Chef de service : Didier Szewczikowski
06 99 17 83 33
Brigadier-chef principal : Eric Auphan
06 60 45 65 28

Si vous êtes victime d'un cambriolage : **17** ou **112**
Opposition carte bancaire : **0892 705 705**
Opposition chéquier : **0 892 68 32 08**
Téléphones portables :
SFR : **10 23** / Orange : **0 800 100 740** / Bouygues : **0 800 29 10 00** / Free : **32 44**



Paroles d'opposants

A l'occasion de la présentation des vœux, M. le maire s'est plu à rappeler que certaines de ses promesses électorales ont déjà été mises en œuvre notamment le principe de la démocratie participative comme en témoigne la création de la commission de sécurité.
Mais de quelle manière a-t-elle été composée? Avez-vous été sollicités pour en faire partie ?
Alors que la définition de la démocratie participative est :» une forme d'exercice du pouvoir fondée sur la participation des citoyens à la prise de décisions politiques «, nous pouvons nous poser la question de la signification de ce terme pour l'équipe municipale majoritaire puisque même les 4 élus d'opposition n'ont pas été consultés!
Mais cela n'est pas surprenant!
En effet, nous avons pu constater à maintes reprises que des manifestations avaient eu lieu sans que nous n'y ayons été conviés. Exemple: nous apprenons par la page Facebook de la mairie, alors que 2 d'entre nous sont membres de la commission d'urbanisme, que le Plan d'aménagement et de développement durable (PADD) de la commune, partie intégrante du futur Plan Local d'Urbanisme (PLU), a été présenté aux personnes publiques associées le 5 février 2015 et que la prochaine étape est une réunion publique prévue le 19 février prochain.
Ces documents d'urbanisme, d'une importance capitale pour le devenir du village, ont été élaborés sans que nous n'ayons été conviés à quelques réunions de travail ou commissions sur le sujet!
Cette pratique, en totale rupture avec la manière de fonctionner des précédentes mandatures qui ont toujours associé les membres de l'opposition à leurs travaux, témoigne de la mise à l'écart des 4 représentants que près de 45% d'entre vous ont choisis il y a 1 an.




Elisabeth RABOUIN, Sylvie RENZONI, Jacques JODAR

> LA POLITIQUE SCOLAIRE

Les TAP, combien ?

Le jeudi après-midi est réservé aux activités périscolaires pour tous les petits Grésouillais. La municipalité n'a pas lésiné sur les moyens humains et matériels, sur la diversité des activités, sur la gratuité pour les parents. Mais tout cela a un coût non négligeable, loin s'en faut. Au bout de quelques mois de fonctionnement, quel bilan financier peut-on tirer de la mise en place des TAP ?
Les dépenses de mise en place, les frais de fonctionnement ou de garderie, ont coûté à la municipalité environ 15 000 € pour la période de septembre à décembre 2014 correspondant aux salaires et charges des intervenants. Les 3 Atsem et la bibliothécaire sont, quant à elles, rémunérées par leur contrat de travail mairie. Cette somme ne tient pas compte des fournitures achetées par les intervenants.



Céline CASTELS, Adjointe Déléguée à la Jeunesse, l'Education et le Sport

« Les TAP sont une réussite, les maintenir, notre priorité, les améliorer, notre objectif . »



Les Conseils d'école

Au programme de ces réunions : les actions passées, les projets en cours et à venir, le bilan intermédiaire des TAP, les travaux effectués et à prévoir. Un programme chargé !
Vendredi 20 février, au Conseil de l'école primaire sous la direction de Florence SIGOT, les parents d'élèves se sont montrés très attentifs aux TAP : Céline CASTELLS, Adjointe déléguée à l'Enfance et l'Education a annoncé le lancement d'une enquête Enfants et d'une enquête Parents pour un premier bilan.
A la demande des enseignants au sujet d'une mise à niveau de l'équipement informatique, Jean MANGION a proposé de lancer les premières étapes d'une école numérique : un projet d'avenir pour nos écoliers !...

La sécurité à l'école

Au-delà de Vigipirate, la sécurité de nos enfants est œuvre de bon sens et de quelques règles simples :

- Donner l'alarme
- Prévenir le directeur et la directrice
- Appeler les sapeurs- pompiers (18)
- Faire évacuer les lieux
- Avant de quitter les lieux s'assurer qu'il n'y a plus personne dans les locaux et fermer les fenêtres et les portes
- Couper les différentes sources d'énergie (gaz, électricité, fuel)
- Ne jamais revenir en arrière
- Rejoindre le point de rassemblement pour l'appel

Les enseignants et l'encadrement, plus que jamais sensibilisés, ont à cœur de les appliquer.

INSCRIPTIONS 2015-2016 MODE D'EMPLOI

Votre petit dernier vient d'avoir 3 ans, vous venez d'arriver en famille au Village... venez retirer un dossier d'inscription à l'école de Saint-Étienne du Grès, les jours de classe à partir de 16h30

• Auprès de Marc SIGOT, le Directeur, pour la maternelle (enfants nés en 2012 : petite section, en 2011 : moyenne section, en 2010 : grande section).

• Auprès de Florence SIGOT, la Directrice pour l'école élémentaire.

Ils vous fixeront un rendez-vous après les vacances de Pâques pour une prise de contact plus personnelle.

Pour un dossier en bonne et due forme : livret de famille, justificatif de domicile ... et respect de la carte scolaire.

> LES ACTIVITÉS SCOLAIRES



Calouan à la bibliothèque

Corinne Lesimple est l'animatrice de l'atelier littérature des TAP. Mais, sous le pseudonyme de Calouan, elle est aussi auteur de livres pour la jeunesse.
Le 11 décembre dernier, la bibliothèque municipale a organisé dans ses locaux, une séance de dédicace de ses livres. Et ils sont nombreux. Les parents ont pu choisir en toute tranquillité de beaux livres à offrir pour les fêtes de Noël, les petites filles ont été nombreuses à rêver devant les belles princesses quant aux petits garçons, ils se sont bien reconnus en méchants pirates.



Le Journal des Pipelets et Pipelettes

Le temps périscolaire, c'est le moment pour Caroline Blanc, d'apprendre à ses petits élèves, pour ce trimestre les CP, comment construire un journal. Et ce n'est pas toujours facile même si Morgane, Louane, Lina, Coline, Jade, Lynes, Elina, Thalia et les deux Louis sont de véritables « pipelettes ».
Le prochain numéro à paraître a pour thème « Le Carnaval », du mystère donc et nous n'en saurons pas plus. Faire un journal c'est avant tout utiliser un ordinateur et nos journalistes en herbe sont comme il se doit hyper connectés.



Distrib'Pom

Le 18 décembre, avant de partir en vacances, les enfants de l'école maternelle et primaire ont eu droit à une « parenthèse gustative ». A l'initiative de la municipalité et grâce à la générosité de Marc Bertrand des Jardins de Pomeyrol, de belles pommes golden ont été distribuées à l'heure de la récréation. Faire connaître et apprécier les fruits et légumes aux enfants une belle mission pour Claude Sanchez, Céline Castells et Béatrice Pelouzet qui n'ont pas assez de deux bras pour satisfaire toutes les mains tendues. Une belle initiative à renouveler !



Les enfants de maternelle ont dessiné pour les Papé Mamé Ecole

Dans le cadre des TAP, l'atelier coloriage de l'école maternelle animé par Corine et Patou a décidé, à travers les dessins des élèves de petite, moyenne ou grande section, « de remercier les dames et les messieurs qui vont nous permettre de traverser la route en toute sécurité ». Un merci qui va droit au cœur de nos volontaires.

Le Projet Van Gogh

La Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles a lancé un beau projet pédagogique autour des paysages de Vincent Van Gogh à l'initiative de son vice-président, notre maire. Elle propose à une classe de chaque commune d'être guidée par un artiste plasticien et de bénéficier d'ateliers effectués sur une durée de 10 heures à répartir sur 3 ou 4 demi-journées. À l'école de Saint-Étienne du Grès, les ateliers se sont déroulés entre le 17 novembre 2014 et le 28 février 2015. Ils ont mobilisé les 24 élèves de la classe de CM1 de Madame Sigot.
Les deux thèmes choisis par les élèves : l'Autoportrait et les Paysages en 3 D dans le style de Vincent Van Gogh.
Deux animateurs se sont retrouvés autour de ce travail, Joanna Maclennan, photographe, pour la réalisation des autoportraits et Mike Sajnoski, graphiste, pour les paysages en 3D.
Et le résultat de ces œuvres est bluffant !

La démarche : reprendre certains autoportraits de Van Gogh, photographier les enfants dans les mêmes positions puis à l'aide du modèle, tracer avec un vidéoprojecteur et peindre avec la même palette que Van Gogh.
Un objectif commun, réaliser une fresque sur la forme d'une carte des Alpilles pour marquer le séjour de Van Gogh entre 1888 et 1890 en y insérant les paysages et les portraits réalisés par les élèves. Chaque classe réalise un pan de cette fresque. Celle-ci sera assemblée en juin au Musée Estrine à Saint-Rémy de Provence.





Jeunesse Etudes Voyages : devenez famille d'accueil

L'association Jeunesse Etudes Voyages accueille chaque année de jeunes étrangers, australiens, suédois, mexicains, allemands... âgés de 15 à 18 ans pour des séjours académiques en France. Ils souhaitent partager la vie d'une famille française bénévole, découvrir la culture et le système scolaire français.

Vous souhaitez accueillir un étudiant pour une durée de quelques semaines à quelques mois, lui faire découvrir une autre façon de voir la France, apprendre le partage, la tolérance et l'ouverture sur le monde.



Pour plus d'informations :
Tél. 06 03 27 93 20 / 04 90 54 42 79
lca.perrot@orange.fr

Classe verte à Méjannes le Clap

En route pour un séjour différent à Méjannes le Clap avec les élèves de CE 2, la maîtresse et trois mamans. Au bout du voyage en bus, une semaine de semi vacances, des chambres super, du travail bien sûr mais aussi des moments de fêtes avec l'organisation d'une « boom ».

Les Grésouillais toujours présents pour leurs écoliers

L'Amicale des Parents d'Élèves est très active pour enrichir les activités de nos petits élèves.
Le loto des écoles, la vente de gâteaux à l'école maternelle le jour des vacances de Noël, autant d'opérations très appréciées des parents et des enfants. Elles permettent d'aider financièrement l'association dans l'organisation de ses activités au profit de nos écoliers.
Prochains rendez-vous : la vente de fleurs devant l'école le 1er avril prochain et la fête de l'Amicale en juin.
APE du Grès apedugres@yahoo.fr



> CULTURE

« Un village en Provence », le livre de Maurice Bellemère

Le 5 décembre 2014, en présence d'Inès Prieur de la Comble et d'Edgard Maréchal, les enfants du colonel Maurice Bellemère, une famille très estimée à Saint-Étienne du Grés ont fait don à la commune des droits d'auteur et de reproduction du livre « Un village en Provence » écrit par leur père.

C'est avec beaucoup d'émotion que ce document complet et riche en détails relate l'histoire de notre terroir. Il est partie intégrante de notre patrimoine et pourra être redécouvert par un grand nombre de nos concitoyens. Monsieur Bellemère a consacré une bonne partie de sa vie à faire des recherches très approfondies sur le passé et l'origine de Saint-Étienne du Grès. Par ses écrits, il nous transmet l'amour qu'il portait à notre village.



Les enfants de M. Bellemère et Inès Prieur de la Comble.

> FÊTES ET TRADITIONS

Fiesta Campera avec l'association taurine El Galo

Le 8 mars, grande journée taurine avec La Pena taurine El Galo, sous la présidence de Robert Del Testa notre ancien maire. Parrain de cette nouvelle association chère au cœur des aficionados, El Galo, ce jeune torero mondialement connu est d'origine franco mexicaine et il vit au Mexique. En français, El Galo signifie le Gaulois à ne pas confondre avec El Gallo le coq !

Une journée bien remplie, Capéa à 11h00 aux arènes avec les élèves de l'école taurine d'Arles, à 12h30 salle Pierre Emmanuel apéritif et repas et à 15h00 aux arènes Fiesta Campera avec 5 novillos de la ganaderia Pages Mailhan et les toreros Medhi Savallli, Thomas Joubert, Michel Lagravère El Galo et Dylan Raimbaud.

 *Renseignements : penaelgalo@outlook.fr*



Robert Del Testa présente le cartel de la fiesta Campera.

> VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

Association, quand tu nous tiens !

Les associations témoignent d'une extraordinaire richesse, par la diversité des activités, le nombre de bénévoles et la qualité de leurs manifestations. A leurs côtés, la municipalité s'engage à les aider au maximum de ses moyens. Véritable ciment entre les générations, elles permettent de maintenir dans le village un bien-être et une animation constante, elles transmettent des valeurs d'entraide et de partage. Quel que soit son âge, chacun peut donner libre cours à sa créativité, à sa passion car le Village compte une quarantaine d'associations. Aujourd'hui, leurs conditions de fonctionnement sont réglées par des conventions qui permettent un meilleur suivi de leur gestion, demande de subventions, mise à disposition de salles et de matériels…



Deux sites mis en place par le Gouvernement informent et aident les Associations :
www.associations.gouv.fr
http : //compteasso.service-public.fr : vos démarches en ligne

La Conférence des Associations : programme 2015

Cette seconde conférence s'est tenue en Mairie le samedi 7 février. Objectif: bâtir une programmation annuelle des activités organisées par la Mairie et par les Associations. Elle a mis aussi l'accent sur les différents services qui sont apportés au niveau des équipements, salles municipales et les moyens des Services Techniques.

Ainsi, les médias municipaux sont ouverts à tous et permettent d'améliorer la diffusion des informations des associations. Comme le site Internet sur lequel elles peuvent directement faire les demandes de réservation de salles ou d'autres équipements, consulter le planning d'utilisation, télécharger les formulaires.

Pour les autres supports, la page Facebook, le Journal des Grésouillais, il suffit de se rapprocher du service Communication. N'oubliez pas de transmettre vos informations en temps voulu (merci pour le maquettiste).

Le Journal des Grésouillais, c'est la vie du Village, il répond à un besoin clairement exprimé par les Grésouillais mais c'est aussi une vitrine pour les visiteurs extérieurs.

Autres points abordés à la conférence : les relations Mairie-Associations et le versement des subventions (avance en février et versement du solde en fin d'année), l'avenir de la Maison des Associations.

De nombreux « outils » sont également à la disposition des associations conventionnées comme le blason du village impératif sur tout document diffusé ***« N'oubliez pas que notre présence sur les affiches est importante car elles justifient les subventions obtenues »*** a tenu à préciser Jean Mangion ***« Je sais que les contraintes sont lourdes à gérer pour vous associations mais la législation est ainsi faite et elle s'impose à nous. Mais nous seront toujours là pour vous aider du mieux possible. »***

De nouveaux équipements sont mis à disposition : des praticables (forme d'estrade modulable), une sono portable, un vidéoprojecteur.

Le programme des manifestations 2015 est disponible à l'accueil de la mairie ou téléchargeable sur le site à la page « Vie associative ».



Quelques infos pratiques

La salle Pierre Emmanuel sera fermée pour travaux (réfection des sanitaires, des portes et fenêtres) du 1er avril au 28 mai 2015. La grande salle de la Mairie sera prioritairement réservée aux réunions.

À compter du Lundi 9 mars,

- La gestion des salles et équipements (réservation, convention de mise à disposition, cautionnement, état des lieux)
- La remise et le retour des clés
- Les demandes de moyens

Un seul endroit : le service Vie associative

Votre contact Romain BADII, Responsable Vie Associative
Salle Multi activités, Boulevard du Général de Gaulle, Tél. 04 90 93 51 13, romainbadii@orange.fr

Un anniversaire à ne pas manquer : les 80 ans de la Commune !



Vendredi 8 mai, une grande manifestation festive en Cœur de Village, Tous les Grésouillais sont conviés autour d'une grande table de... 7 à 800 personnes !

Comme un grand banquet à l'ancienne où la Mairie offrira le plat principal et le vin. Chacun contribuera à sa façon et apportera ce qu'il souhaite, de l'apéro au dessert. Le tout au son d'une Peña qui animera le Village. En cas de mauvais temps, le hangar du marché servira de lieu de repli.
Si des associations le souhaitent, elles auront tout loisir d'organiser une manifestation à leur convenance.

Contact : Marianne Lèbre



Marianne LÈBRE,
Déléguée à la culture, au tourisme et aux festivités

« Les 80 ans de notre commune, un anniversaire à fêter dans l'esprit du village : unité, convivialité, solidarité, gaîté et le tout aux couleurs de la Provence».

Dimanche 21 juin, une Fête de la musique de taille

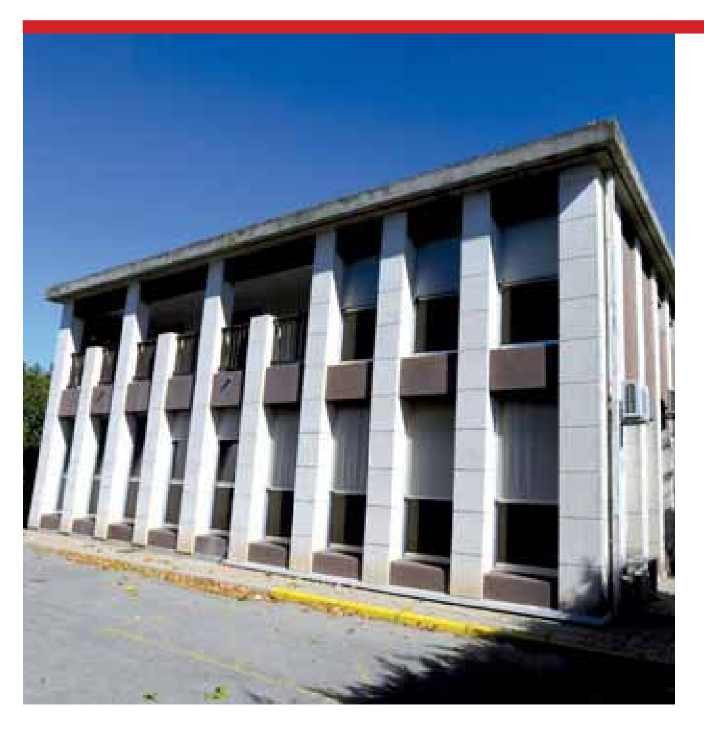
Pour bâtir une belle programmation, la Mairie lance un appel à participation pour l'édition 2015. Le dossier de participation est disponible à l'accueil de la mairie ou téléchargeable sur le site de la mairie à la page Vie Associative. Les candidats doivent adresser leur dossier de candidature avant **le vendredi 29 mai 2015.**



Mairie de Saint-Étienne du Grès
Service Culturel et Festivités
Fête de la musique 2015
Place de l'Hôtel de Ville
13103 Saint-Étienne du Grès
ou par courriel : saint-etienne-du-gres@wanadoo.fr

Dans la mesure de ses moyens techniques, la commune mettra à disposition, le matériel, des équipements et l'alimentation électrique du lieu. Elle assurera la coordination générale de la fête ainsi que la réalisation et la diffusion du programme des concerts.

La Maison des Associations



Comme chacun le sait, la Maison des Associations n'attend que l'installation du siège du PNRA à Saint Rémy de Provence pour devenir une réalité. Les travaux de la Maison du Parc commencent en mars 2015, ils devraient durer un an et demi, fin des travaux prévue au 2ème semestre 2016. Pour Le Grès, voici venu le temps de lancer le projet des travaux d'adaptation du local à sa nouvelle fonction. Le financement du réaménagement est prévu dans le Contrat départemental de développement et d'aménagement signé le 18 février dernier.
- Edgard MARECHAL, Adjoint Délégué à l'Urbanisme,
- Augustin TEYSSIER, Délégué aux Travaux et aux Bâtiments communaux,
- Robert ARNOUX, Conseiller municipal,

les conseillers municipaux en charge de l'Urbanisme et des Travaux ont ouvert le dossier de transformation des locaux et se penchent sur les premières études.
A la rentrée de septembre, ils aborderont une phase de concertation avec les associations pour finaliser le projet.

ZOOM SUR... *quelques Associations*

Aujourd'hui un « brin de cousette »



A l'heure de la mondialisation et du travail « made in China », nos Cousettes Grésouillaises ont l'amour du travail bien fait chevillé au corps. Mais une cousette, c'est quoi exactement ? Ce peut-être un petit étui contenant les objets de base pour un travail de couture, c'était autrefois une jeune apprentie de la couture.

L'association existe depuis 2003. Sous la houlette de Jeannette Bonaventure, elle regroupe une dizaine de passionnées. De la création personnelle aux cours de couture donnés par un professeur de Redessan, Christiane Tabès, du costume de tradition provençale à la reproduction d'époque, elles touchent à tout. Et elles le font avec passion et assiduité. « Tout ce que l'on a envie de réaliser, on le fait sans aucune contrainte si ce n'est celle de notre imagination. On coud pour nous, pour nos enfants et nos petits-enfants. Des costumes de danse, déguisements de Carnaval, broderies de foulards, accessoires pour la tenue d'arlésienne, des rideaux, des nappes et des serviettes...et quel que soit le tissu, la soie, le coton, le velours. »

Apprendre à coudre, progresser dans sa passion, discuter de ses idées, tout un programme. Elles se réunissent tous les mardis à la salle de l'ancienne maternelle de 10h00 à 17h00.

Contact : 04 90 49 09 30



La Foulée du Grès

En fin d'année 2014, un petit groupe de Grésouillais adeptes de la course à pied se sont réunis pour partager des moments sportifs et conviviaux. Autour de son Président, Franck Martin, l'association souhaite attirer de nouveaux pratiquants, organiser à terme une compétition sur le territoire de notre commune en profitant de la richesse des Alpilles. Elle propose tous les dimanches à 10h00 un départ pour deux parcours, un parcours débutants de 5 à 7 Km et un parcours pour confirmés de plus de 10 km. Le lieu de départ est précisé le mercredi qui précède par texto ou mail, ou sur la page Facebook de l'association « La Foulée du Grès ».

Siège : 6 rue des Félibres, 13103 Saint Étienne du Grès
Président : Franck Martin, 06 10 74 90 13
Secrétaire : Gilles Cerveau, 06 82 09 91 29

Le Concours de soupes

Pour se remettre des agapes de fin d'année quoi de mieux qu'une bonne soupe ! Et des soupes il y en avait à la louche à l'occasion de la troisième édition du Concours organisé par le club taurin La Coleta. 9 « soupiers et soupières » étaient en compétition samedi 10 janvier à la salle Pierre Emmanuel. Au menu, bonne humeur et convivialité. Et parmi toutes les soupes dégustées par le jury composé de Marie Fernandez, Monsieur Brunel, ancien chef de Baumanière, Marc Bertrand, Denis Pelouzet et Daniel Fousson, la soupe aux lentilles et saucisse de Pascale Villermy de Mas Blanc les Alpilles, celle à la courge, butternut carottes colorées et gingembre d'Éric Auphan, celle au roquefort, au pot au feu...Le coup de cœur a récompensé la soupe « paëlla » revisitée. Chaque participant est reparti avec un beau coq fermier, une future soupe en perspective ?



La Section de Gymnastique Volontaire change de nom

Depuis son Assemblée Générale de novembre dernier, elle est devenue «Multi Gym des Alpilles» avec un nouveau logo. Les activités, les animateurs et le bureau restent les mêmes.

Qu'est-ce qui vous attend pour les semaines à venir :
• La saison Acti'March® chaque vendredi jusqu'au 19 Juin.
Inscription auprès de Chrystel au 06.60.36.81.67.
• La prochaine séance de ZUMBA®, version discothèque, le mardi 28 avril de 19h00 à 20h30.
• Le stage de Yoga, le 21 mars de 9h00 à 11h30.
• Le stage de PILATES-RELAXATION, le samedi 25 avril et de 9h30 à 11h00.




Pour tout renseignement :
Marie-Chantal Rayssiguier - Tél. 06 87 82 21 83 - macharay@orange.fr

Loisirs Culture Evasion

Une visite de l'observatoire photographique des paysages du Parc Naturel Régional des Alpilles au Musée des Alpilles à St-Rémy a permis aux adhérents de découvrir non seulement trois salles d'exposition, mais également l'architecture d'une cour intérieure de l'époque Renaissance. Il est possible de visiter ce musée à partir de sa tablette ou de son smartphone.
Forte de cette découverte, Geneviève, a proposé d'utiliser ce nouvel outil (Informatique oblige…) pour visiter la ville d'Arles avec nos « ordinateurs de poche ».
Suivez le guide, nous allons emprunter les sentiers numériques…


Contacts : 06 95 88 39 90 ou 06 07 08 36 65
asso.lce@live.fr - http://association-lce.jimdo.com



La galette des Rois de nos Aînés

Jeudi 15 janvier, ambiance de fêtes autour d'un gâteau des Rois.
Le club du 3ème âge du Grès, sous la houlette de Maryse Lebre, est très actif. Preuve en est l'ambiance qui régnait ce jour-là. Au programme de ce moment festif, loto puis gâteau des rois accompagné de thé ou chocolat, pour terminer sur quelques pas de danse…
Près de 80 de nos aînés ont profité de l'ambiance musicale et des chansons d'hier avec Philippe l'animateur passionné qui a mis de la joie et de la bonne humeur. L'année commence bien pour tous.



Du nouveau à l'Association Artistique

Lors de la dernière Assemblée Générale; le nouveau Conseil d'Administration a élu son nouveau Bureau ainsi que sa nouvelle Présidente.
Sophie Del Testa prend la Présidence de l'Association assistée par Véronique Husson en tant que Vice-présidente, Carmen Heurtaux comme trésorière, Marie-Claude Guillaumot et Claire Gautier respectivement secrétaire et secrétaire adjointe.
Deux expositions sont en préparation : en mai, pour la Fête des jardins à Graveson et en juin, pour la Fête de la Musique en Cœur de Village et salle Pierre-Emmanuel.

Activités à la salle de l'ancienne maternelle :
• Peinture sur porcelaine : le jeudi de 14h30 à 17h00
• Aquarelle : le vendredi de 9h00 à 12h00
• Peinture à l'huile : le lundi de 14h00 à 17h00 à Mas Blanc des Alpilles et le vendredi de 14h00 à 17h00


Contacts : 06 69 77 14 60
assoartistique.legrès@live.fr



IMAG'in Le Grès se structure ...

Le Président, Michel Bollo est dorénavant secondé par un vice-président, Victor Mathurin et la gestion confiée à une trésorière, Monique Avril.

... et ne manque pas de souffle.
Le 25 janvier dernier, bravant le Mistral, 17 passionnés ont parcouru les rues et les monuments d'Arles à la recherche d'angles inhabituels sur l'architecture historique de la ville.

Pour tout renseignement :
Tél. 06 06.03.42.31.36
http://imagin.legres.free.fr
www.facebook.com/pages/IMAG-in-Le-Gres
imaginlegres@gmail.com

Retour sur une année riche pour ENJOY ALL EVENTS

La Journée autour de Noël a été une première au village. Sous la direction de la municipalité et de Marianne Lebre, Le Grès a connu un beau moment de partage et de convivialité. Parmi les associations présentes, EAE a proposé des activités sportives et maquillages aux enfants. Une journée réussie et qui laisse place à beaucoup d'idées pour la rendre encore plus belle, encore plus grande !!!
Le réveillon du Nouvel An à la salle des fêtes a nécessité plus de trois mois de préparation pour organiser cette soirée au budget colossal pour une si jeune association. Au final, 230 personnes ont répondu présentes à cette superbe soirée animée par DJ Nico et DJ Pauleau.
Comme chaque année, l'association EAE a organisé un week-end au ski à Super Dévoluy. Neige fraîche, repas traditionnel montagnard. Un grand moment de plaisir et de détente.

Pour cette année 2015, l'Association EAE est à la recherche d'un ou plusieurs sponsors pour financer son Projet cuisine


Pour tout renseignement :
06 33 01 77 54



Le Centre équestre des Alpilles

Le centre équestre vient d'obtenir le label « Ecole française d'équitation cheval et poney ». Tous les critères de qualité, sécurité, accueil et activités ont été vérifiés. Ainsi tous les efforts d'Audrey et Steve ont été récompensés. Le manège (carrière couverte) s'est agrandi et des structures photovoltaïques recouvrent la toiture. Le centre équestre accueille les cavaliers toute l'année, en période scolaire ou en stage pendant les vacances.




Renseignement :
Audrey Maggi 06 16 84 68 95 ou 06 82 46 07 84
www.centreequestredesalpilles.fr



De l'Open 13 au Trophée BNP Paribas

Décalé en début d'année pour cause de météo capricieuse avant les fêtes, le goûter de Noël de l'école de tennis s'est déroulé mercredi 7 janvier. Les enfants se sont retrouvés autour de plusieurs ateliers (tennis, sports collectifs et relais) avant de déguster un goûter bien mérité. Sans oublier le beau succès remporté par le loto du 11 janvier. Un succès rendu possible grâce à la participation de très nombreux joueurs et à la générosité des commerçants et artisans partenaires.
Ce début d'année a commencé en fanfare avec une sortie organisée le 18 février au palais des sports de Marseille pour assister à des matches de l'Open 13 et découvrir de très près les joueurs vus à la télé. Les Français Gaël Monfils, Gilles Simon, Benoit Paire, mais aussi le Suisse Stanislas Wawrinka, ou le Canadien Raonic font partie du casting...
Les petits (et grands) chanceux ainsi que l'ensemble du Tennis-club remercient le Conseil général dont le soutien a rendu possible cette journée.

A noter dans vos agendas, les dates du tournoi jeunes du 18 avril au 2 mai (finales le 2 mai) et celles du tournoi hommes et dames du 18 juin au 5 juillet (finales le 5 juillet).
Du 16 mai au 7 juin en partenariat avec Sport Plus Conseil, le Tennis club organise une nouvelle manifestation, le trophée BNP Paribas de la famille. Les conditions : jouer au tennis et être de la même famille...Ouvert à tous pourvu que l'on soit licencié...


Pour tout renseignement :
04 90 97 24 03

Le Repas de l'amitié

Samedi 14 février 2015, salle Pierre Emmanuel, grand Repas de l'Amitié organisé par la Mairie pour les aînés du village. Partage, émotion et convivialité. Un déjeuner en signe de remerciements et de respect.

Les Grésouillaises et Grésouillais ont participé à ce déjeuner pour y partager leurs souvenirs et entretenir des liens d'amitié.

Après avoir honoré les doyens présents : Marie Mariani et André Chabrier, Jean Mangion, ému, a déclaré :

« Notre village sera toujours à vos côtés...Nous défendrons la qualité de vie des anciens et la solidarité à leur encontre, constitués de services et d'aménagements urbains adaptés.

Je vous souhaite longue vie, pleine de santé, que vos rêves se réalisent. Et ces souhaits, je vous les adresse comme si je les adressais à mes parents qui me manquent ; avec tout mon cœur, car en vous voyant, c'est à eux que je pense et je vous remercie du cadeau que vous me faîtes. »


Marie Mariani et André Chabrer entourés de Jean Mangion et Ines Prieur de la Comble.

INFORMATIONS PRATIQUES MAIRIE

Un travail au quotidien pour les Services Techniques





Au quotidien, les agents des Services Techniques affirment leur volontarisme et leur efficacité. Chaque jour ils s'impliquent afin d'améliorer la vie des Grésouillais, de parer le plus rapidement possible à tous les problèmes qui peuvent se présenter, dégât des eaux, chute d'arbres... et poursuivre dans les travaux de rénovation et d'entretien des salles et établissements municipaux. Sans compter leur participation aux différentes manifestations sportives ou culturelles.
Pendant les vacances de février, ils sont intervenus aux écoles (peinture des sanitaires, maçonnerie et peinture du préau), sur la toiture de l'ex caserne des pompiers, à la salle des associations avec l'installation de miroirs, et dans les locaux des Services techniques.

Merci à Sylvain Mathubert, Eric Carrara et toute l'équipe des agents communaux !

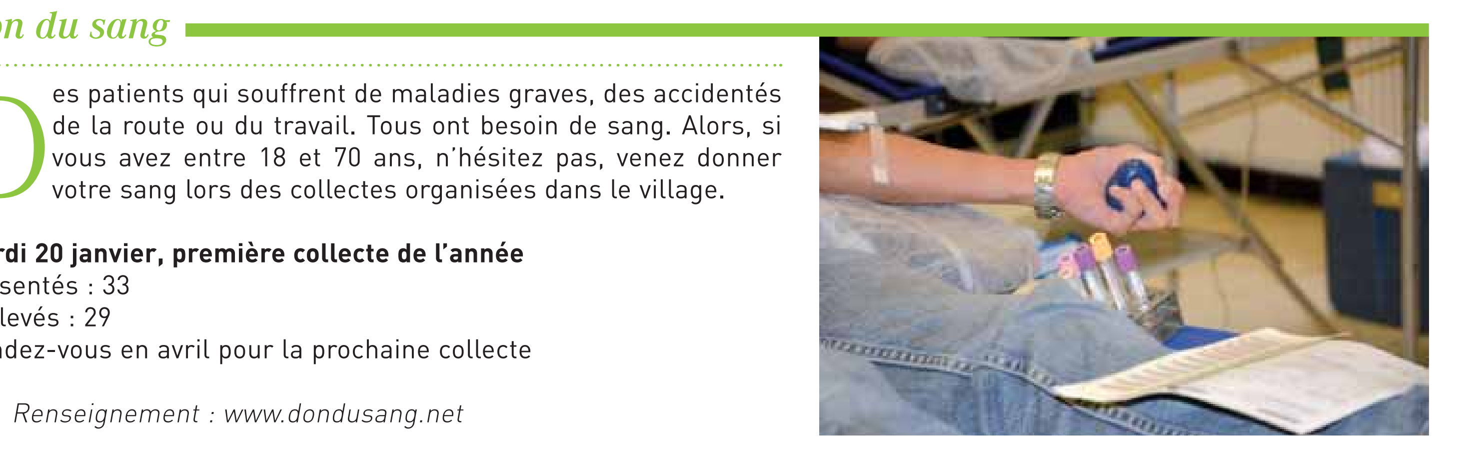
Ouverture au public du Service de l'Urbanisme

Pour des raisons d'efficacité et pour assurer la surcharge de travail liée au PLU, le service de l'Urbanisme modifie les horaires d'accueil du public :

- le lundi toute la journée
- le mardi matin
- le jeudi après-midi, pour la permanence de l'Adjoint à l'urbanisme
- le vendredi après-midi

 Tout en favorisant les contacts par courriel à *mairie.gres@wanadoo.fr* plutôt que par téléphone.

Don du sang



Des patients qui souffrent de maladies graves, des accidentés de la route ou du travail. Tous ont besoin de sang. Alors, si vous avez entre 18 et 70 ans, n'hésitez pas, venez donner votre sang lors des collectes organisées dans le village.

Mardi 20 janvier, première collecte de l'année
Présentés : 33
Prélevés : 29
Rendez-vous en avril pour la prochaine collecte

 *Renseignement : www.dondusang.net*

Osez l'ADMR



L'ADMR, premier réseau associatif français de proximité, est la référence du service à la personne depuis 70 ans. Intervenant auprès de l'ensemble de la population, l'ADMR propose une large palette de services: Autonomie, Domicile, Famille et Santé.

Auprès des familles, des seniors, des personnes âgées ou des personnes en situation de handicap l'ADMR intervient à domicile pour l'entretien du cadre de vie (ménage, repassage, aide à la personne, aide au repas, garde d'enfants, sortie d'hospitalisation, accompagnement véhiculé...)

L'ADMR de Saint-Étienne du Grès compte une dizaine de salariées qui interviennent au domicile de 60 bénéficiaires.

 *Permanence à Saint-Étienne du Grès le jeudi de 10h00 à 11h30 salle du Rigau- Tél. 04 90 54 82 52*
fontvieille@admr13.org - www.admr13.org

Papé Mamé Ecole
ou le début d'une histoire inter générationnelle qui se profile au Grès.

Jeudi 12 février, Marie-France, Maria, Daniel et Maria, William et Jacqueline ont repris le chemin de l'école.



Quelques explications par Inès Prieur de la Comble

« Dans notre volonté de donner à chacun le meilleur, nous avons proposé aux seniors de participer au dispositif 'Papé Mamé Ecole'. Cela vient s'ajouter au projet de construction de la crèche, sujet phare de notre campagne. Ce dispositif a reçu l'avis favorable de la Commission Sécurité lors de la séance du 2 juillet 2014.

Plus qu'un emploi, les 'Papé et Mamé Ecole' ont une mission sociale. Ils auront à cœur de partager et de transmettre leurs valeurs.

Ces retraités dynamiques ont été recrutés en qualité de vacataire et selon leurs disponibilités, ils assurent la sécurisation des entrées et sorties de l'école. Pour plus de souplesse et selon la disponibilité de chacun, un roulement est établi, il couvre les besoins hebdomadaires (9 heures par semaine).



Leur rôle est de faire traverser les enfants sur un passage piéton, accompagner éventuellement des groupes d'élèves pour des trajets sur la commune pendant les TAP, par exemple. En aucun cas ils ne sont là pour faire de la répression ; ils ne bénéficient d'aucune autorité pour réglementer la circulation.

Après avoir été reconnus aptes par la médecine du travail et avoir reçu une formation auprès de nos policiers municipaux qui encadrent ce dispositif, ils ont été équipés d'une palette « Stop École» et d'un gilet fluorescent Sécurité école de Saint-Étienne du Grès gracieusement offerts par le Rotary club de Tarascon-Beaucaire. Nous remercions vivement tous les membres pour cette belle action.

Pour plus de sécurité, nous avons également installé un bouton de gestion du feu tricolore. C'est une première dans notre village et c'est avec plaisir que nous accueillerons les bonnes volontés qui désirent nous rejoindre »


Renseignement :
Inès Prieur de la Comble, adjointe au Maire, déléguée aux Affaires sociales - Tél. 04 90 49 49 03

Un nouveau geste pour le tri

La déchetterie de Saint-Étienne du Grès, suivant l'exemple de celles de Maussane les Alpilles, Tarascon ou Boulbon, propose un nouveau geste pour le tri à travers la récupération et le recyclage des capsules de café en aluminium que vous pouvez déposer dans un bac prévu à cet effet. Grâce à ce geste de tri, vous permettez de réaliser des économies car le recyclage de ces capsules est entièrement pris en charge par la société qui les produit. Avec Sud Rhône Environnement.




Pour en savoir plus : www.nespresso.com/ecolaboration/fr/fr/recycling.html.

Résultats du Téléthon 2014



Grâce à la mobilisation exceptionnelle des associations, de la municipalité, des commerçants et des donateurs, les manifestations organisées dans le cadre du Téléthon ont permis de récupérer la somme de 4763,63€.
Un résultat en hausse par rapport à 2013 et qui montre la solidarité des Grésouillais. Un grand bravo aux Associations pour ce beau résultat !

Allo Nez rouge

ou comment assurer en toute sécurité le transport en taxi de nos jeunes, à l'aller comme au retour vers les lieux festifs et cela moyennant une participation financière modeste.

Inès Prieur de la Comble, adjointe aux services à la personne et aux affaires sociales nous parle d'Allo Nez-rouge.

Quand ce nouveau service sera-t-il proposé aux usagers ?
Nous démarrons pour la saison des ferias qui débute en avril avec celle d'Arles. Il se poursuivra avec les différentes fêtes votives : Tarascon en juin, la feria de Châteaurenard en juillet, les fêtes de la Madeleine de Beaucaire en juillet, puis les Prémices du riz d'Arles en septembre jusqu'aux fêtes de Saint Rémy.

Comment s'inscrire à ce nouveau service ?
Une semaine avant la manifestation, il suffit de se rendre à l'accueil de la Mairie et acheter un ticket. Ce ticket de 10 € servira de justificatif au taxi qui se fera réglé ensuite par la Mairie.



Existe-t-il des conditions particulières
Il suffit de résider au Grès, être âgé de 18 à 30 ans et être muni de sa carte d'identité et de son ticket.



Comment s'effectue la prise en charge ?
La prise en charge se fera au centre du village, place des Anciens Combattants pour un nombre maximum de 8 personnes avec la possibilité d'organiser deux navettes par soir en fonction de la demande. Le départ est prévu entre 21h00 et 22h00, selon les manifestations pour un retour prévu vers 02h/03h00 avec un seul rendez-vous : le point de dépose.

Quel est le coût d'un tel service pour la municipalité ?
Pour la saison 2015, l'estimation du coût est de 1 200€ plus la participation des passagers (15 jours x 8 passagers x 10€) 1 200€ soit un budget global de 2 400€.





ALLO NEZ ROUGE MODE D'EMPLOI

Vendredi 3 avril, Samedi 4 ou Dimanche 5, vous prévoyez une sortie le soir à Arles pour la Féria. Avant le Vendredi 27 mars, passez en Mairie acheter un ticket Allo Nez Rouge pour 10€. Rendez-vous le 3 avril à 21h00 face au Café « Le Vieux Grès » avec ticket et carte d'identité, votre taxi vous attendra.
Passez une bonne soirée !

Attention Cendrillon, votre carrosse ne vous attendra pas plus de 20mn !

A RETENIR

Fermeture salle Pierre Emmanuel pour travaux du Mercredi 1er avril au jeudi 28 mai pour effectuer les travaux nécessaires à son entretien et à sa modernisation.



Pour tout renseignement : Romain Badii, Responsable de la Vie associative et de la gestion des bâtiments communaux - Salle multi-activités. Tél. 04 90 93 51 13 ou 06 73 90 67 37 - romainbadii@orange.fr



L'ONF au service des Grésouillais pour des travaux de broyage dans les Alpilles

Afin de créer une nouvelle piste DFCI (Défense de la forêt contre les incendies) : la AL 208, sur le territoire de Saint-Étienne du Grès et pour le compte de la commune, l'ONF a procédé à l'abattage d'arbres destinés à la vente « sur pieds ».

Il a fallu ensuite les sortir de la forêt, les stocker pour enfin pouvoir les broyer dans une machine spécialement conçue à cette utilisation. « Elle engloutit des arbres entiers et à la sortie on récupère des plaquettes qui seront ensuite vendues à des chaufferies. Aucune charge financière pour la municipalité et même une rentrée d'argent puisque les 180 m^3 ont été vendus à 16€ le m^3 ».

Et lors du coup de vent du 8 février
Suite au fort coup de vent, l'ONF a comptabilisé les arbres déracinés et les arbres instables (toujours debout mais qui ont fortement bougés sous l'action du vent) qui pourraient être dangereux pour la sécurité de tous.
Ce comptage s'est effectué sur les pistes DFCI prioritaires et secondaires et sur les sites fréquentés par le public.
L'ONF quant à elle, gère les visites et état des lieux des sites concernés, établit les contrats de vente, vend le bois pour le compte de la commune et suit les chantiers. Cette procédure permet à la commune d'avoir une remise en état rapide, gratuite et de surcroît une recette.

Des mesures après l'épisode venteux

Débriefing en Mairie après l'épisode venteux du 8 février et la coupure d'électricité des 8,9 et 10.
Les conséquences sur les habitants et sur le milieu naturel ont amené la municipalité à définir un protocole d'actions dans le cas où de tels épisodes se reproduiraient, tant pour les services techniques, les sapeurs-pompiers, la Police Municipale que ERDF afin de mettre en sécurité les biens et les personnes.



Le dispositif arrêté lors de cette réunion, correspond à une perturbation de la vie du village et de ses habitants qui n'entraîne pas le déclenchement du Plan Communal de Sécurité (le PCS). C'est un dispositif qui repose sur une alerte, une évaluation, sa gestion et sur l'information afin que tous les services concernés (Mairie, SDIS, Police municipale, services techniques, CCFF, élus) puissent organiser leur action en conséquence.



La priorité est donnée à l'information et la protection des populations des zones touchées, par la Police municipale et les élus proches des zones concernées, avec si besoin, l'ouverture comme cela a été le cas, de la salle Pierre Emmanuel, la visite des habitations touchées par le manque d'électricité. Ce dispositif sera géré depuis le centre de secours du village.

Lors de cet épisode, le dispositif et la procédure d'information ont bien fonctionné. Merci à Yves Durand, Edgard Maréchal et Catherine Léonardi. Il est souhaitable qu'à l'avenir ERDF accélère leurs interventions sur les lignes moyenne tension. Sans oublier le débroussaillage et l'abattage des arbres potentiellement dangereux à l'initiative de la Mairie.

L'esprit vert de la Communauté de Communes Vallée des Baux –Alpilles

232, c'est le nombre de composteurs vendus dans les communes membres de la CCVBA.
Maussane les Alpilles /Les Baux de Provence : **55**
Fontvieille : **38**
Mouriès : **39**
Le Paradou : **27**
Saint-Étienne du Grès : **25**
Eygalières : **24**
Saint Rémy de Provence **22**
Mas Blanc des Alpilles : **2**



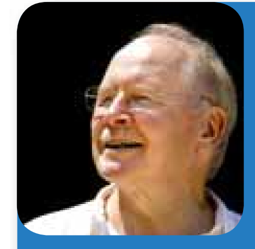
TOURISME, COMMERCE, ARTISANAT

La Politique touristique avec Saint-Étienne du Grès « Porte des Alpilles »

Mercredi 10 décembre, le dernier Conseil municipal de l'année a fixé l'orientation du développement touristique pour Saint-Étienne du Grès Porte des Alpilles®. Un tourisme qui se veut « doux et durable », un tourisme qui s'appuie sur la Charte Européenne du Tourisme Durable et sur celle du PNRA.

Qu'il soit historique et culturel, de détente ou agrotouristique, sous forme de randonnées équestres ou pédestres comme laVia Domitia et une des routes de Compostelle, qui sont très prisées et cela tout en découvrant les richesses patrimoniales, gastronomiques ou humaines.


SAINT-ÉTIENNE DU GRÈS
Porte des Alpilles



Claude SANCHEZ, Premier adjoint, Délégué à la Communication

« L'objectif est d'aboutir à un positionnement touristique fort, cohérent, porteur et pérenne, s'appuyant sur une volonté politique comme l'a clairement exprimé le Conseil Municipal ».

Opération « Amandiers », un geste durable et écolo-économique

L'amandier est un arbre emblématique de la Provence. La CCVBA a décidé d'en relancer la filière au niveau économique et éducatif. Une première action : planter un amandier dans chaque commune. Le Grès a planté le sien le jeudi 29 janvier. Cette opération permet d'expliquer à la population le projet de développement de la filière. L'amandier du Grès est âgé de 25 ans avec une envergure d'environ 2 m pour une hauteur de 4 m. Si la fosse de plantation a été réalisée auparavant par les services techniques, c'est un pépiniériste qui a déposé l'arbre à l'aide d'un bras de levage, assisté par les élèves du lycée agricole de Saint-Rémy. Jean Mangion a participé à cette opération en donnant le dernier coup de pelle de cette plantation sur l'esplanade de la salle des fêtes.



Les Paysages de Van Gogh



Le 20 février, dans le cadre du projet européen Leader « Les Paysages français de Van Gogh », la CCVBA a organisé à l'Alpilium de Saint-Rémy de Provence un forum autour de « Van Gogh et les paysages, Tourisme et Représentation du paysage, Développement et Innovation territoriale ».

La journée a démarré par une introduction de Jean Mangion, président de la Commission Economico-culturelle et vice-président de la CCVBA.

Ou se rendre pour voter lors des prochaines Elections départementales

Afin de garantir le bon déroulement des opérations électorales et vu le nombre d'électeurs inscrits sur la commune, près de 1900, la municipalité a créé deux bureaux de vote et modifié leur implantation (Arrêté Préfectoral du 29/08/2014) : **Salle Pierre Emmanuel**.

Les bureaux seront ouvert de 08h00 à 18h00 les 22 et 29 mars prochains. Chaque électeur a reçu sa carte d'électeur sur laquelle est mentionné le numéro du bureau de vote. Si vous ne l'avez pas reçue, vous pouvez la récupérer sur le lieu du vote.



Professionnels du Tourisme : démarquez-vous avec le Parc naturel régional des Alpilles !



La mise en œuvre d'un tourisme durable, alliant développement économique, valorisation du patrimoine et protection de l'environnement est une préoccupation majeure du Parc naturel régional des Alpilles et de la commune de Saint-Étienne du Grès.

Pour mener à bien cet objectif, les acteurs économiques du territoire sont placés au cœur du projet car leur vitalité et leur implication sont déterminantes dans un contexte où l'engouement des visiteurs pour le tourisme durable et l'écotourisme est une réalité de plus en plus tangible. Les espaces protégés font partie des destinations privilégiées des français. Les touristes sont de plus en plus nombreux à chercher des prestations touristiques porteuses de valeurs.
Ces trois dernières années, vingt entreprises du secteur du tourisme ont été accompagnées dans l'amélioration de leurs pratiques et pour celles qui le souhaitaient, vers l'obtention de la marque Accueil du Parc.
Au-delà de la reconnaissance acquise, cet engagement est pour les professionnels un moyen de se démarquer, d'être plus compétitifs et de gagner en visibilité dans les outils de communication comme la carte touristique du Parc, le site Ecotourisme en Paca ou encore le blog « Mes Escaparcs ».

Le Parc des Alpilles, aux côtés des cinq autres Parcs naturels régionaux de la Région PACA, relance un nouveau programme. Professionnels du tourisme (hôtel, restaurant, sites touristiques, professionnels des activités de découvertes...), ce dispositif est fait pour vous: Il vous permet de :

- bénéficier d'un accompagnement collectif adapté à vos besoins dans le domaine de la performance économique, sociétale et environnementale
- intégrer une dynamique de réseau à l'échelle territoriale
- améliorer la performance de votre entreprise
- gagner en visibilité et accéder à des outils de promotion en obtenant la marque Accueil du Parc naturel régional.



Pour en savoir plus : Lydie Defos du Rau
04 90 54 24 10 l.defosdurau@parc-alpilles.fr

Les missions Parc naturel régional des Alpilles

Au niveau territorial, l'objectif du Parc et de ses partenaires est de trouver des solutions pour intégrer dans les différentes politiques, les projets ou encore les pratiques, les enjeux environnementaux toujours de manière partagée.
Ses missions

- Accompagner le territoire dans son évolution, avec le souci constant de maintenir les équilibres écologiques, économiques, humains et les espaces qui lui ont permis de traverser le temps.
- Développer l'éco-citoyenneté en s'appuyant sur la participation, la démocratie locale et la mobilisation des habitants et des acteurs locaux.
- Soutenir un développement économique durable, respectueux de l'homme, du territoire et de ses ressources pour conserver la valeur du territoire et assurer son avenir.

A venir le programme 2015 des évènements sur le PNRA Printemps-été (avril-août) en cours d'élaboration et celui Automne-hiver (septembre 2015-mars 2016) à paraître.

www.parc-alpilles.fr 

Des travaux de sécurité menés par le Parc des Alpilles



En cas d'incendie, la rapidité des secours est un enjeu crucial : pour cela, il est essentiel de maintenir un réseau de pistes dense et efficace. C'est dans cet esprit que le Parc des Alpilles, a fait procéder, depuis octobre dernier, à des travaux d'aménagement et de création de pistes aux Quatre-Termes.

Tout au long du chantier, les travaux ont été suivis par un comité technique associant les partenaires du projet : élus municipaux (Yves Durand), Office national des forêts, société de chasse, entreprises prestataires et Parc des Alpilles. Une piste existante a été reprofilée sur une longueur d'environ 700 mètres, tandis qu'une section de 300 mètres a été créée. De part et d'autre de ces pistes, la végétation a fait l'objet d'un débroussaillement, laissant des alvéoles de végétations suffisamment espacées pour éviter la propagation d'un éventuel incendie. Si, pour quelques semaines encore, le paysage paraît marqué par les travaux, la nature reprendra très rapidement ses droits !

Au-delà de la seule protection contre l'incendie, l'action du Parc vise à une gestion forestière durable. Ainsi, pour chaque chantier, l'objectif est triple : concilier les exigences de sécurité indispensables avec la préservation de la biodiversité et le respect du paysage. La possibilité d'une valorisation économique du bois est également étudiée à chaque action. Développer le territoire tout en le protégeant, telle est la ligne directrice du Parc et de ses partenaires dans les Alpilles !

Le Carnet rose

AGUSTONI Ange

AGUSTONI Lili

AGUSTONI Rose

BASTIANINI Loris
arrière-petit-fils de Francette AUGIAS

BRAVO Lara,
Petite fille de Magali Bravo

CANUEL Tess

NANA SIROTKIN Camille

ROCHEIL Charlie

ROCHEIL Raphaël

SICOT Maël

THIBAUD Augustine

Félicitations aux heureux parents et bienvenue à nos petits Grésouillais.


Loris
Lara
Charlie & Raphaël
Maël

Le Carnet gris

ANSALDO Josiane
BARTHELEMY Aglaé
BERENGER François
BOYER Irénée
BRANGEA Colette
BRÜHLMANN Verena
CASTAGNIER Madeleine
CHARLES Jacques
FRANÇOIS Daniel
GLEIZE Pierre
JOURDAN Andrée
LAGIER Odette
MARGUET Gérard
MAUREL Nella
MOLZINO André
PAGNI Marie-Jeanne
ROSIER Marguerite
ROUVERIEUX Marie Louise
SANCHEZ Denis
TÉTARD Marcel
VIVARÈS Claude

Avec nos regrets et nos sentiments les plus attristés.

! Nous vous rappelons que si vous souhaitez nous faire part d'une naissance, d'un mariage ou d'un décès, le Journal des Grésouillais est désormais trimestriel. N'hésitez pas à communiquer vos informations à l'état civil, le plus tôt possible. Sans oublier de remplir pour une annonce de naissance, l'autorisation de publication de la photo (si vous le souhaitez) de votre enfant.

Retrouvez toutes les infos du village





Sur le site Internet
www.saintetiennedugres.com
et suivez l'actu sur la page Facebook
www.facebook.com/saintetiennedugres

Félicitations

106 ans à La Mourgue des Alpilles

Le 24 décembre, la maison de retraite « La Mourgue des Alpilles » a fêté les 106 bougies d'Hélène Le Bozec entourée de sa fille et de Marijana, l'une de ses petites-filles. Une belle longévité pour une dame qui a vécu une vie riche en évènements heureux et moins heureux. D'origine parisienne, elle s'est installée avec sa fille Yvette à Rognonas en 2000 et a rejoint la maison de retraite du Grès en 2011.



Ils se sont unis dans l'océan Indien

C'est à Madagascar, sur l'île Sainte Marie, que Didier Limberton dont la famille est bien connue au Grès, a uni sa destinée à Juliette Louki, cuisinière de son état.
Un grand bravo à ces « novi » du bout du monde !



Numéros utiles

LES SERVICES INTERNES

Mairie	04 90 49 16 46
Bibliothèque	04 90 49 14 62
Police municipale	04 90 49 16 46
Services techniques	04 90 49 16 88
Ecole Primaire	04 90 49 19 63
Ecole Maternelle	04 90 49 15 31

LES URGENCES

Samu	15
Gendarmerie	04 90 92 00 47
Pompiers	18
Pompiers Le Grès	04 90 49 16 59
Centre anti poison Marseille	04 91 75 25 25

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Docteur Pierre de Mortillet	04 90 49 18 51
Docteur Fulco Favre	04 90 49 07 05

DENTISTE

Docteur Bernard Clément	04 90 49 04 90

PHARMACIE

Dominique Schickele	04 90 49 14 48

INFIRMIÈRES

Christelle Reynaud, Nathalie Barthelme, Sophie Dragole	06 33 54 49 68
Martine Leuck, Isabelle Teixeira, Béatrice Labeaume	04 90 49 00 30
Mireille Nougier, Christine Roch, Christine Moreno	06 85 38 05 32

CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE

P. Barret, E. Herment Sabatier, F. Lacombe Terrin et G. Terrin	04 90 49 01 44

PODOLOGUE

Anaïs Barret	04 90 49 01 44

ASSOCIATION LOCALE DES CONSOMMATEURS ARLES ET PAYS D'ARLES

Le jeudi	04 90 49 96 46
Les autres jours	04 90 91 42 35

TAXIS LAURENT 06 83 17 58 24
taxi.laurentprovence@free.fr
www.taxislaurent.fr

HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Lundi	de 13h30 à 17h00
Mardi	de 08h30 à 12h00
Mercredi	de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Jeudi	fermeture
Vendredi	de 08h30 à 12h00

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

Lundi	de 8h00 à11h45
Mardi	de 8h00 à11h45
Mercredi	de 8h00 à11h45
Jeudi	de 8h00 à11h45
Vendredi	de 8h00 à11h45 et de 13h30 à16h15
Samedi	de 8h00 à11h45 et de 13h30 à16h15

LE MARCHÉ 04 90 49 19 58
Ouverture aux particuliers :
le lundi, mercredi, vendredi à 16h 45
(horaire d'hiver)

NGE

Bâtisseur d'infrastructures et partenaire de la Municipalité du Grès



Dédié exclusivement aux travaux publics, NGE est une société qui se développe autour de six métiers pour un chiffre d'affaires de 1,4 milliards d'euros. Plus de 7500 hommes et femmes sont au cœur du projet alliant expertise reconnue et savoir travailler ensemble. En France et dans le monde NGE participe à la construction de grandes infrastructures et à des projets urbains ou de proximité.

Des relations étroites perdurent depuis l'installation de l'entreprise sur la commune en 1996, entre les dirigeants de la société et les différents responsables municipaux. Dans la continuité, une démarche participative du Président Antoine Metzger, dont le souhait est de s'impliquer dans la vie du village, accompagne celle du Maire. La société NGE est très bien implantée au quartier de Laurade et une extension pourrait être envisagée dans les années à venir. Même si l'entreprise NGE n'est pas « Grésouillaise de naissance », l'aspect humain va de pair avec son existence professionnelle. La crèche en est un exemple fort.

Parmi tous les projets actuels de la municipalité, se prépare l'édification d'une crèche mixte. Ce projet sera situé à proximité de la maison médicalisée La Mourgue des Alpilles et de la salle multi-activités dans la zone du quartier des Mazets et rue de la Malautière. Il devrait satisfaire à la fois les jeunes parents du Grès et les employés de NGE.

La première étape concerne le support immobilier et un projet de partenariat pour définir un schéma qui soit adapté au projet pour l'aménagement du terrain, support de cette crèche mixte. La livraison est prévue en septembre 2016 sur la base de 20 lits - 12 lits pour la commune, 8 lits NGE - avec autorisation de 25 lits permettant l'évolution de la structure suivant les périodes.

A l'origine de cette idée qui date de décembre 2012, le Président de NGE a souhaité une crèche d'entreprise mais les contraintes de construction de ce type d'établissement sont apparues trop importantes. L'entreprise s'est alors rapprochée de la Mairie pour envisager une autre solution. Il faut dire aussi que cette dernière était déjà lancée dans des investigations pour un projet de crèche communale. De là est né le projet de « crèche mixte » et d'un rapprochement des deux entités, NGE et la commune.